



HAL
open science

Grégoire patoisant ? Essai de localisation d'une parabole " en patois lorrain, communiquée par le comte Grégoire "

Marc Duval

► **To cite this version:**

Marc Duval. Grégoire patoisant ? Essai de localisation d'une parabole " en patois lorrain, communiquée par le comte Grégoire ". *Revue de linguistique romane*, 2019, 83 (331), pp.335-378. hal-02504963

HAL Id: hal-02504963

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02504963>

Submitted on 11 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

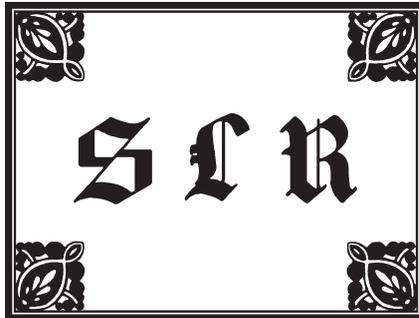
N^{os} 331-332

JUILLET-DÉCEMBRE 2019

REVUE
DE
LINGUISTIQUE ROMANE
PUBLIÉE PAR LA
SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

Razze latine non esistono: esiste *la latinità*

Tome 83



STRASBOURG
2019

EXTRAIT

REVUE DE LINGUISTIQUE ROMANE (RLiR)

Anciens directeurs:

A.-L. TERRACHER, P. GARDETTE, G. TUAILLON, G. STRAKA, G. ROQUES

La RLiR est publiée par la *Société de Linguistique Romane*

DIRECTEUR :

Martin GLESSGEN

Professeur à l'Université de Zurich /
Directeur d'Études à l'EPHE/PSL, Paris

DIRECTEURS ADJOINTS :

André THIBAUT

Professeur à l'Université de Paris - Sorbonne

Paul VIDESOTT

Professeur à l'Université de Bolzano

COMITÉ DE RÉDACTION :

Jean-Pierre CHAMBON, Professeur à l'Université de Paris - Sorbonne

Jean-Paul CHAUVÉAU, Directeur de recherche émérite au CNRS

Gerhard ERNST, Professeur émérite de l'Université de Ratisbonne

Hans GOEBL, Professeur émérite de l'Université de Salzbourg

Sergio LUBELLO, Professeur à l'Université de Salerne

Pierre RÉZEAU, Directeur de recherche honoraire au CNRS

Gilles ROQUES, Ancien directeur de la Revue

Fernando SÁNCHEZ MIRET, Professeur à l'Université de Salamanque

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

Stefano ASPERTI, Professeur à l'Université de Rome

Reina BASTARDAS, Professeur à l'Université de Barcelone

Maria COLOMBO, Professeur à l'Université de Paris - Sorbonne

Andreas DUFTER, Professeur à l'Université de Munich

Frédéric DUVAL, Professeur à l'École nationale des chartes

Juhani HÄRMÄ, Professeur émérite de l'Université de Helsinki

Sandor KISS, Professeur émérite de Debrecen

Brenda LACA, Professeur à l'Université de Montevideo

Jutta LANGENBACHER-LIEBGOTT, Professeur émérite de l'Université de Paderborn

Gioia PARADISI, Professeur à l'Université de Rome

La RLiR est publiée régulièrement en deux fascicules (juin et décembre) formant un volume annuel de 640 pages (v. pour sa version électronique <www.eliphi.fr>, ELiPhi numérique). Les communications relatives à la rédaction de la Revue doivent être adressées à M. Martin GLESSGEN, les articles et les comptes rendus en format PDF et DOC: <glessgen@rom.uzh.ch>, les ouvrages pour comptes rendus à l'adresse postale: Universität Zürich, Romanisches Seminar, Zürichbergstr. 8, CH 8032 Zürich.

Les auteurs d'articles et de comptes rendus doivent être membres de la *Société de Linguistique Romane*. Les articles et comptes rendus de la RLiR sont soumis à une procédure d'examen par les pairs conforme aux directives ISSAI 5600 et ISSAI 30 de l'*Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques* (<www.intosai.org>; en particulier <<http://www.intosai.org/fr/issai-executive-summaries/detail/article/issai-5600-peer-review-guideline.html>>).

Pour la mise en forme des articles et des comptes rendus, on utilisera les feuilles de style disponibles pour la RLiR (qui peuvent être téléchargées à partir du site internet de la Société: <www.sliir.org>, ou requises à l'assistant de rédaction, M. Dumitru KИHAI: <slir@rom.uzh.ch>). Pour les sigles et les abréviations utilisés dans la Revue, voir la liste disponible en ligne: <<http://www.sliir.org/revue-linguistique-romane/sigles-et-listes-dabreviations-2/>>.

Grégoire patoisant ?

Essai de localisation d'une parabole « en patois lorrain, communiquée par le comte Grégoire »¹

À partir de 1806 est lancée une enquête de documentation sur les patois de l'Empire, dirigée par Coquebert de Montbret, sous l'égide du Bureau de la Statistique et réalisée par l'intermédiaire des préfets. Cette enquête est reprise par la Société royale des antiquaires, avec l'aide de divers correspondants. Une petite partie des réponses est publiée en 1824 dans les *Mémoires de la Société*, et en 1831 dans l'ouvrage *Mélanges sur les langues, dialectes et patois; renfermant, entre autres, une collection de versions de la parabole de l'enfant prodigue en cent idiomes ou patois différens, presque tous de France*.

Parmi les quatre paraboles de l'enfant prodigue qui y représentent la Lorraine se trouve une version présentée comme « communiquée par le Comte Grégoire »². Cette participation de l'abbé Henri Grégoire, puisque c'est bien de lui qu'il s'agit, à la documentation des patois dont il avait précédemment suggéré l'« anéantissement » nécessaire pour la propagation des lumières de la Révolution, est tout à fait intéressante, même si elle n'est pas, au fond, si surprenante³.

¹ Nous tenons à remercier, pour les renseignements apportés à diverses étapes de la réalisation de ce travail, L. Bortolotto, H. Goebel, S. Ködel, F. Levasseur, V. Guitienne-Mürger et F. Vandermarcq (Bibliothèque de Port-Royal), M. F. Bier (Musée de l'abbé Henri Grégoire) ainsi que le personnel de la Bibliothèque Stanislas.

² Dans l'ordre d'apparition : « Traduction de la Parabole de l'Enfant Prodigue, en patois d'Onville, canton de Gorze, département de la Moselle; envoyée par M. Bouchy, d'Onville » (p. 471); « [...] en patois lorrain, communiquée par le Comte Grégoire » (p. 472); « [...] en patois du ci-devant comté de Vaudemont (Meurthe), par M. Bottin, Secrétaire de la Société » (p. 473); « [...] en patois de Gérardmer (Vosges), envoyée par M. N. L. A. Richard (des Vosges), correspondant » (p. 474). Onville se situe au sud-ouest de Metz, Vaudémont au sud de Toul et Nancy à la frontière entre Meurthe et Vosges centrales, Gérardmer au centre-sud des Vosges orientales, relativement proche de la frontière entre Vosges et Haut-Rhin.

³ De la part de Grégoire, qui s'est opposé au vandalisme, et d'une manière générale, puisque disparition (ici souhaitée) et conservation vont facilement de pair. Cf. Renzi (1981, 87): « In Grégoire l'idea di distruggere i dialetti è complementare con l'idea di conservarli sotto la forma di ricordi del passato, di collezioni filologiche di testi da mettere nelle biblioteche, come si metteranno nei musei etnografici gli oggetti del passato ».

Il ne semble pas que ce document ait pourtant fait l'objet d'une analyse spécifique, voire même d'une mention (sauf Ködel), qu'il s'agisse d'études générales ou particulières sur Grégoire (cf. Certeau 1975, Renzi 1981, Debrunner 1997, Hermont-Belot 2000, Popkin 2000, Goldstein Sepinwall 2005) ou sur Coquebert de Monbret (Bulot 1989, Simoni-Aurembou 1989, Laboulais-Lesage 1999, Ködel 2013/2014, McCain 2014). S. Ködel a eu l'extrême gentillesse de nous communiquer une copie du manuscrit correspondant, qui se trouve sous la cote Mbt 489 fol.111-112 à la Bibliothèque municipale de Rouen (Fonds Coquebert). Si l'écriture en est bien celle de Grégoire⁴, il ne contient aucune information supplémentaire de date, de lieu, ou d'autorat originel. Grégoire peut très bien n'avoir été qu'un scribe.

Étant donné la position ambiguë de Grégoire face aux patois, il est important de se concentrer en premier lieu sur les données proprement linguistiques, puisque la traduction est simplement assortie de la mention « en patois lorrain », contrairement aux paraboles localisées⁵. Les aspects idéologiques ou biographiques ne seront considérés que dans la mesure où ils aident à contextualiser ce texte sans auteur déclaré.

Il s'agit donc d'un essai de 'philologie moderne', qui consiste à restituer des informations sur l'origine d'un texte dialectal du XIX^e siècle. Plusieurs raisons invitent à la prudence dans ce type d'entreprise : en premier lieu, il y a la qualité des textes, qui posent des problèmes d'interprétation d'une orthographe souvent variable, francisante, mal adaptée à la phonétique du patois (voir notre première partie). En second lieu, les données utilisables pour la localisation sont typiquement postérieures au texte, d'où un danger d'anachronisme, mais peuvent aussi être en décalage sur toutes les dimensions du diasystème. La plus importante relève cependant de la géographie. Il faudrait être chanceux par exemple pour que le texte corresponde précisément à l'un des 128 points d'enquête de l'ALLR. Il est évident d'autre part que l'existence de données sur une localité qui serait très proche du lieu d'écriture original ne garantit pas l'identité de patois, on le verra par la suite. Enfin, il peut exister un décalage structural entre la langue du texte et celle de patois voisins comme celle de la langue source : nous aurons ainsi l'occasion de signaler des variantes contextuelles de la préposition "chez" qui s'inscrivent dans des systèmes différents du français et différents selon les patois.

⁴ Ce que M. Fabien Vandermarcq, de la Bibliothèque de Port-Royal a eu l'amabilité de confirmer « sans la moindre hésitation ».

⁵ C'est le cas des versions vosgiennes encore inédites, qui mentionnent au moins le canton, sauf pour les paraboles « en patois des montagnes » et « en patois du plat pays », dont les qualifications suggèrent néanmoins une provenance vosgienne.

Si l'on prend d'avance l'hypothèse privilégiée que le texte de Grégoire provient de sa région d'origine, dans l'ancien canton de Blâmont à l'est de Lunéville⁶, on doit constater d'une part un maillage assez lâche des atlas linguistiques (ALF et ALLR), et d'autre part la pauvreté des textes pour cette zone. Parmi les 33 localités du canton, nous n'avons pu en relever que deux : un bref dialogue attribué au chef-lieu dans le journal *l'Est républicain* du 26 janvier 1902, et – exception heureuse grâce à l'enquête d'Adam (1877) –, une autre parabole écrite dans le patois de Leintrey. Ce village se situe à 4 kilomètres de Vého comme d'Emberménil, où Grégoire a respectivement vu le jour et prêché. Or, nous verrons que les deux textes diffèrent sensiblement, tout en relevant, malgré tout, du même sous-ensemble dialectal vosgien. La raison en est que les localités liées à Grégoire se trouvent immédiatement adjacentes à un faisceau d'isoglosses. C'est grâce à l'excellent travail de Callais (1908) que nous pourrions attribuer notre texte, avec la plus forte probabilité, à Emberménil, mais non Vého, en raison de leurs positions respectives vis-à-vis des différentes isoglosses qui séparent dans cette zone frontalière les patois saonais des patois vosgiens (§ 2.3).

L'abbé Grégoire naît donc à Vého, village français relevant, au temps de Stanislas (1750), des Trois-Évêchés⁷. Figure importante de la Révolution, il est connu pour ses combats contre les privilèges et l'esclavage, pour l'intégration civique des Juifs, pour le suffrage universel (masculin), et pour la création du *Conservatoire national des arts et métiers*. Il est également particulièrement célèbre chez les linguistes et les locuteurs de langues régionales pour son *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*, présenté à la Convention en 1794. Malgré l'entreprise funeste annoncée dans le titre, ce texte de qualité développe des idées progressistes⁸. Grégoire y lie le morcellement féodal au morcellement

⁶ Lunéville, commune située au confluent de la Meurthe et de la Vezouze, a été la résidence des Ducs de Lorraine jusqu'à Stanislas Leszczyński, bref roi de Pologne auquel échoit le Duché de Lorraine et de Bar en raison du mariage de sa fille avec Louis XV. Sa mort en 1766 signe l'annexion du Duché de Lorraine par la France au terme d'un grignotage progressif.

⁷ À savoir les villes libres de Metz, Toul et Verdun, et les territoires correspondant des évêques de Metz, Toul et Verdun, qui échoient à la France suite à la Guerre de Trente Ans.

⁸ On attribue d'ailleurs à Grégoire un certain nombre de néologismes, tels que *obscurantisme*, *monarchéolâtre*, *centraliser*, mais aussi *vandalisme*, *patrimoine*, *conservateur* (sens muséal), mots qui reflètent une préoccupation de conservation des monuments historiques, qu'ils soient matériels ou immatériels, comme il apparaissait déjà dans son enquête préliminaire sur les patois de 1790. Il a été noté que ce rapport n'a pas été suivi de mesures concrètes. On peut néanmoins se demander quelles ont été auprès des élites les conséquences psychologiques de l'enquête et du rapport.

linguistique, qui apparaît dès lors, pour peu qu'on évince la possibilité du bilinguisme, comme un obstacle à l'éducation, à la promotion sociale des citoyens, et à la propagation des idées et des techniques. Il contient également des propositions concernant la langue nationale : réforme orthographique et suppression des irrégularités pour en faciliter l'étude, introduction de mots nouveaux pour enrichir les connaissances.

On notera que Grégoire, dans son rapport, liste trente 'patois' régionaux⁹, parmi lesquels il distingue le lorrain du messin. Distinction politique et historique qui à ses yeux reflète le morcellement dialectal :

Actuellement encore l'étendue territoriale où certains patois sont usités, est déterminée par les limites de l'ancienne domination féodale. C'est ce qui explique la presque identité des patois de Bouillon & de Nancy, qui sont à 40 lieues de distance, & qui furent jadis soumis aux mêmes tyrans, tandis que le dialecte de Metz, situé à quelques lieues de Nancy, en diffère beaucoup, parce que pendant plusieurs siècles le pays Messin, organisé dans une forme presque républicaine, fut en guerre continue avec la Lorraine.

Grégoire ayant intégré le séminaire de Metz en 1774, on peut supposer qu'il y a entendu parler le 'messin', et qu'il a pu faire lui-même l'expérience de la distance linguistique avec les patois de son environnement. Mais des écrits de Grégoire parvenus jusqu'à nous, seules ces lignes nous indiquent une certaine conscience du paysage linguistique global de sa région d'origine.

Grâce à un rapport présenté par Sébastien Bottin en juillet 1820 sur les travaux de la Société Royale (section « idiomes »), on sait pourtant qu'il a rassemblé « divers articles sur les patois », dont on aimerait évidemment retrouver la trace à côté de la parabole¹⁰ :

M. le comte *Grégoire* vous a donné en communication un recueil, formé par lui, de divers articles sur le patois, vous a parlé de son Mémoire sur les Gahets, les Coliberts, les Cacous, qui, inédit en français, est publié depuis longtemps en allemand¹¹,

⁹ Grégoire emploie évidemment le terme de 'patois' là où les modernes diraient 'dialecte'. Ici nous emploierons le terme de patois dans son sens à nos yeux le plus utile à la localisation, à savoir l'unité minimale de segmentation dans l'espace, habituellement celle du parler d'une commune, qui est aussi une unité minimale de distinction pour les locuteurs par rapport à ceux des localités environnantes, souvent affublés de sobriquets raillant des caractéristiques linguistiques. Quant au terme de 'dialecte', il s'agit pour nous en premier lieu d'une unité *construite par le linguiste*, fondée sur des isoglosses, et qui s'abstrait des différences secondaires que l'on relève d'un lieu à l'autre.

¹⁰ À moins qu'il ne s'agisse des réponses à son enquête, qu'il aurait recompilées ?

¹¹ Cf. d'après Michel (1847, 45) : « En 1810, le comte Henri Grégoire lut, à l'Institut, des Recherches sur les Oiseliers, les Coliberts, les Cagous, les Gahets, les Cagots et

et exprime, son regret de n'avoir pas, dans ce moment, le loisir de mettre en ordre tout ce qu'il a de matériaux sur diverses peuplades oubliées ou négligées. (Bottin 1821, 86-87)

Au moins peut-on confirmer Henri Grégoire, créé comte de l'Empire le 2 juillet 1808, comme informateur auprès de la Société des antiquaires, ce qu'implique déjà la présence du manuscrit dans la collection Coquebert. Un procès-verbal manuscrit de la Société, daté du 9 août 1819, permet de donner cette date butoir pour la transmission du texte :

A l'occasion du rapport verbal fait par M. Dulaure¹² sur le recueil du (de?) patois communiqué de la part de Mr. le comte Grégoire, M. De Coquebert Montbret entretient la Société d'une carte dont il est auteur délimitative des jargons ou patois qui sont parlés en France. (AN 36AS/ 3-34)

Toujours rien ne précise que Grégoire est l'auteur des articles qu'il communique. Il reste donc un doute sur la paternité des textes, et notamment de cette parabole 'lorraine' qui nous occupe. La seule hypothèse formulée que nous ayons recueillie à ce propos vient d'un opuscule de Benoit (1879, 35-36), évoquant le patois de Lunéville. Il suppose que Grégoire est l'auteur de la parabole, et qu'il a employé son patois natal :

Le prélat qui, des noirs a fait tomber les chaînes, l'abbé Grégoire dont il a déjà été question, ne regarda pas l'étude des dialectes provinciaux d'un œil favorable. En pleine Convention il en demanda la suppression dans son célèbre *rapport* sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois. Actuellement son discours est une pièce historique déclarée très ennuyeuse et sauvée de l'oubli par les amateurs du vieux langage qu'il voulait proscrire. Il fut imprimé par ordre de la redoutable Assemblée qui en approuva les considérants. Heureusement que l'affaire ne fut pas poussée plus loin et Grégoire, plus tard devenu sénateur et comte de l'Empire, oubliant les foudres législatives qu'il avait lancées contre la langue qu'il avait bégayée dans son enfance, envoya la *Parabole de l'Enfant prodigue* en patois de Vého, son village natal, au ministère de l'intérieur dont les bureaux auraient réclamé en 1807 des spécimens de tous les dialectes parlés en France, (2) on ne sait pourquoi...

Le style est plaisant, volontiers polémique, mais l'auteur affirme plus qu'il ne prouve. Citons par exemple cette autre anecdote (p. 42), vivante et

autres classes d'hommes avilies par l'opinion publique et par les lois dans diverses contrées de la France. Ces recherches sont restées inédites en français ; mais, s'il faut en croire M. Quérard, elles auraient été traduites en allemand par le baron de Lindenau, et imprimées. » La première partie de ce texte se trouve dans Grégoire 1811 (comm. pers. de P. Rézeau).

¹² Jacques-Henri Dulaure (1755-1835) fut un des fondateurs de l'Académie Celtique, ancêtre de la Société des antiquaires, dont il fut également membre actif.

piquante, qui donne l'impression vive que l'auteur se laisse emporter par le plaisir de la narration :

Enfin, à propos de patois, il faut citer une anecdote qui montre qu'il était compris à Lunéville et quelle familiarité existait entre la famille ducale et le vieux peuple lorrain : Un jour, le duc Léopold, étant en villégiature à Einville avec sa famille, dut présider une séance du Conseil à Lunéville. Il partit pour cette ville avec la jeune princesse Elisabeth-Thérèse, qui fut dans la suite reine de Sardaigne. Comme le Conseil dura plus longtemps qu'il ne l'avait cru, il dut coucher, et il voulut renvoyer à la duchesse la petite princesse dans une voiture de Cour ; mais Elisabeth-Thérèse préféra retourner dans le chariot d'un fermier et la femme de celui-ci, en la rendant à sa mère dit en souriant : Elle ato ben gentille !

D'où tient-il cette histoire si intime de la famille ducale, il ne le révèle malheureusement pas... Il commet de plus une erreur dans la note (2) du premier extrait :

(Note 2) Comme cela arrive toujours, une fois arrivés au ministère, les documents furent totalement perdus et oubliés. On ne les retrouverait plus de nos jours. Bottin donna la *Parabole* en patois de Vaudémont. La version de Grégoire a paru dans les *mémoires* de la Société des antiquaires de France, Paris, t. VI, dans les *mélanges* sur les langues, dialectes et patois, id, 1831 ; dans la *Statistique* monumentale de Grille de Beuzelin.

Benoit confond ici le plausible avec le réel, puisque les réponses à l'enquête Coquebert n'ont finalement pas été perdues et qu'elles sont conservées aux Archives Nationales. Nous ne prendrons donc pas appui sur les affirmations de Benoit.

1. La parabole « en patois lorrain »

En dehors du manuscrit, il existe deux versions imprimées : celle qui apparaît d'abord dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires* en 1824 puis, sous la même forme, dans le recueil anonyme *Mélanges sur les langues, dialectes et patois* en 1831¹³ (p.472), mais également une autre version dans Grille de Beuzelin en 1837 (p.127). Cette autre version est abrégée et fautive (elle note par exemple des formes francisantes avec *r* final pour *avoir* et *être*, et d'autres, picardisantes (?), *chi* et *ch'* pour "ce").

Voici la première version imprimée, qui transcrit fidèlement le manuscrit déjà mentionné, à l'exception des mots soulignés, et des ajouts de majuscules

¹³ L'édition en est attribuée à Coquebert et Labouderie par la Bibliothèque nationale mais à Bottin par la Bibliothèque municipale de Nancy ; cf. aussi la *Bibliographie historique et topographique de la France* de Girault de St-Fargeau (1845, 21). L'écriture est due, selon Laboulais-Lesage (1999, 451), à Coquebert de Montbret père.

et d'apostrophes que nous conservons. En regard, la version traditionnelle de Lemaistre de Sacy :

* * *

«Traduction de la Parole de l'Enfant Prodigue, en patois Lorrain, communiquée par M. le comte GRÉGOIRE.»

11.	In home avo doux afans;	Un homme avait deux fils,
12.	Lo pus jogne deheu è so pere: Mo pere beïom ci que me revenreu de vote bin. Et lo pere les y fit lo partage de so bin.	dont le plus jeune dit à son père: mon père, donnez-moi ce qui doit me revenir de votre bien. Et le père leur fit le partage de son bien.
13.	Queque jonèes èprès, lo pus jogne de ces doux afans, eyant remessé tortot ce que l'avô, s'en elleu bin lon dans in <u>peïs</u> [peÿs] etrengé, dou qui dissipeu torto so bin, en debacheries et en liberteneges.	Peu de jours après, le plus jeune de ces deux fils, ayant amassé tout ce qu'il avait, s'en alla dans un pays étranger fort éloigné, où il dissipa tout son bien en excès et en débauches.
14.	Eprès avoit tortot depensé, eune grande femine erriveu dans lo peïs lè et i commenceu à [è] cheur dans lè nécessité.	Après qu'il eut tout dépensé, il survint une grande famine dans ce pays-là, et il commença à tomber en nécessité.
15.	I s'en alleu donc et entreu [ou: antreu] a service d'in des hebitens di peïs que l'envouyeu [ou: anvouyeu] è sè mahon des champs po y voidii ses pouchès.	Il s'en alla donc, et s'attacha au service d'un des habitans du pays, qui l'envoya dans sa maison des champs pour y garder les pourceaux.
16.	L'erottu bin ach de rempli son <u>vane</u> [vante] des caffes que les pouchés mengient ma nisan eun li en beïo.	Et là, il eût été bien aise de remplir son ventre des cosses que les pourceaux mangeaient; mais personne ne lui en donnait.
17.	Enfin en rentrant en lu même i se deheu: Combin qui n'y eu de valas cheu mo pere, qu'ont pus de pain qui ne l'y en fa, et meu je mieux de faim toceu.	Enfin, étant rentré en lui-même, il dit: Combien y a-t-il, chez mon père, de serviteurs à gages, qui ont plus de pain qu'il ne leur en faut; et moi je meurs ici de faim!
18.	I me fa lever, aller trover mo pere et li dieure: Mo pere j'a peuchi contre lo ciel et contre vo.	Il faut que je me lève et que j'aie trouver mon père, et que je lui dise: mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous;
19.	Et je ne seum digne d'ête hoï vote feu; tratiome comme in des valas que sont è vos gueges.	et je ne suis plus digne d'être appelé votre fils; traitez-moi comme l'un des serviteurs qui sont à vos gages.
20.	I se leveu dont et s'en alleu trover so pere; et quan l'ato ca bin lon, lo pere l'epperceveu, so cœur fut touchi de compassion i coreu se jeter è so co et lo baheu.	Il se leva donc et vint trouver son père; et lorsqu'il était encore bien loin, son père l'aperçut, et en fut touché de compassion; et, courant à lui, il se jeta à son cou et le baisa.

21.	Et so feu li deheu: Mo pere j'a peuchi conte lo ciel et conte vo, et jeu ne seum pu digne d'ete hoï vote feu.	et son fils lui dit: mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, et je ne suis plus digne d'être appelé votre fils.
22.	Alors lo pere deheu è ses valats. Apoutios sè preumere robe, hebio lo; è matos li eune bague a doïe, et des solés è ses pieux.	Alors le père dit à ses serviteurs: apportez promptement sa plus belle robe, et l'en revêtez, et mettez-lui un anneau au doigt, et des souliers aux pieds;
23.	Amounos toceu lo ve gras, et tous lo, mangeons et feions fricot.	amenez aussi le veau gras, et le tuez; mangeons et faisons bonne chère;
24.	Ca mo feu ato <u>mona</u> [moua] et l'a resuscité; l'ato pediu et l'a retrouvé. I comenceuen don è fare lo fechtin.	parce que mon fils que voici était mort, et il est ressuscité; il était perdu, et il est retrouvé. Ils commencèrent donc à faire festin.
25.	Pourtant so feu éné qu'ato <u>dreba</u> [dreha] les champs r'veuneu, et quand i fut proche de lè mahon, l'oïeu lo son des instrumens et lo bru de ço queu dansinent.	Cependant son fils aîné, qui était dans les champs, revint; et, lorsqu'il fut proche de la maison, il entendit les concerts et le bruit de ceux qui dansaient.
26.	I hoïeu in des valats et li demandeu ce que ç'ato;	Il appela donc un des serviteurs, et lui demanda ce que c'était.
27.	Lo valat li repondeu: Ç'a que vote frere a revenu, et vote pere eu toué in vé gras, parcequi lo revoit bin poutiant.	Le serviteur lui répondit: c'est que votre frère est revenu; et votre père a tué le veau gras, parce qu'il le revoit en santé.
28.	L'en fu si fâchi qu'i ne vlomme entrer dans lè mahon, ma so pere sateu fieu po l'en prii.	Ce qui l'ayant mis en colère, il ne voulait point entrer dans le logis; mais son père étant sorti pour l'en prier,
29.	Lat li repondeu: Val bin des <u>années</u> [annees] que je vo serve, et jemas je ne vos a desobeï en rin de ce que vo m'ô comandé, è pourtant vo ne m'o jemas beï in boquin po regaler mes emis.	il lui fit cette réponse: Voilà déjà tant d'années que je vous sers, et je ne vous ai jamais désobéi en rien de ce que vous m'avez commandé; et cependant vous ne m'avez jamais donné un chevreau, pour me réjouir avec mes amis.
30.	Tandis que dès que vote <u>ote</u> [ate] feu <u>qu'èu</u> [qu'eu] mengi vote bin <u>avou</u> [avon] des fômes libertines a revenu, vos ô toué por lu in vé gras.	mais aussitôt que votre autre fils, qui a mangé son bien avec des femmes perdues, est revenu, vous avez tué pour lui le veau gras.
31.	Lo pere li <u>diheu</u> [deheu]: mo feu, vos ates tojos <u>avou</u> [avon] meu, et torto ci que j'a, a è vos.	Alors le père lui dit: mon fils, vous êtes toujours avec moi, et tout ce que j'ai est à vous;
32.	Ma i falo fare in fechtin et no <u>réjoui</u> [rejoui], parceque vote <u>frère</u> [frere], ato moua et l'a resuscité; l'ato pediu et l'a retrouvé.	mais il fallait faire festin et nous réjouir, parce que votre frère était mort, et il est ressuscité; il était perdu, et il a été retrouvé.

1.1. Orthographe et transcription du patois

Si l'impression du texte est imparfaite à la ligne 6, où il faut lire *vante* "ventre" à la place de *van e* (v. 16), à d'autres endroits il s'agit manifestement d'erreurs de retranscription fort compréhensibles: on lira *moua* "mort" à la place de *mona* (v. 24, cf. même mot v. 32), et *dreha* à la place de *dreba* (v. 25), car ces formes n'existent pas en lorrain. Quant à *avou* pour "avec", c'est bien une forme lorraine mais nous la corrigerons par *avon* (cf. § 2.2 et § 2.3.5).

L'orthographe du texte est généralement francisante. La fricative [s] est ainsi représentée par <c> devant <e> ou <i> (*ci* "ce" v. 12, *toceu* "ici" v. 17), mais par <ç> quand il correspond au français <c> devant <o> ou <a> (*ço* "ceux", *ç'ato* "c'était"), par <ss> entre deux voyelles (*dissipeu* "dissipa", *nécessité*)¹⁴, et <s> dans les autres cas; inversement [k] est noté par la graphie <c> devant <o> ou <a> (*combin* "combien", *ca* "encore" v. 24), mais <qu> dans les conjonctions et pronoms (*quan* "quand", *qui*).

Des digrammes sont également employés, par ex. <er> dans *lever* pour noter [e], <ai> dans *faim* pour noter [ɛ]¹⁵; <en>, <an> pour la même nasale [ã]; ou bien les doubles consonnes dans les formes verbales *commenceu* "commença", *erriveu* "arriva", *alleu* "alla", également *annees*, qui n'ont aucune fonction phonétique. Les graphies *home* et *fômes* sont a priori surprenantes dans ce contexte (mais voir § 2.2, note 24).

Enfin on remarque l'utilisation de consonnes muettes ou semi-muettes (c.-à-d. prononcées seulement en liaison), à l'instar de <x> dans *doux* (v. 11) pour fr. *deux*, et qui dans les deux cas se réalise [z] – et non [ks] ou [gz] – devant voyelle; <t> final dans *et*, *fut*, *dansinent* "dansaient", *revoit*, etc.¹⁶; <s> final dans *pus* "plus", *dans*, *jemas* "jamais", *gras*, *peïs* "pays", etc., et pluriels (*afans* "enfants", *valas* "valets"). Les graphies sans <t> dans *afans*, *hebitens* ou *instrumens* correspondent à la graphie du français d'avant 1835¹⁷.

Dans les cas de *avoit* pour *avoir*, et de *dont* pour *donc*, on suppose que le <t> final est un graphème de substitution, sans réalisation phonétique, pour les consonnes <r> et <c> qui ne doivent pas être prononcées.

Il serait vain de chercher une absolue systématique dans les procédés de transcription, car les principes de graphie phonétique peuvent entrer en conflit avec ceux d'une graphie morphologique ou étymologique. Par ailleurs,

¹⁴ Mais non dans *compasion*. Cf. infra.

¹⁵ Avec notation de la nasalité par un <m> final étymologique.

¹⁶ En revanche *lat* "l'autre" (v. 29) doit se réaliser avec coda: [lat].

¹⁷ Cf. aussi *epperceveu* "aperçut", *apoutios* "apportez", *resuscité* "ressuscité", qui reflètent d'anciennes normes françaises.

le texte présente des variantes telles que : *contre/conte* “contre”, *alleu/elleu* “alla”, *don/donc/dont* “donc”, *pu/pus* “plus”, *avô/avo* “avait”, *ête/ete* “être”, *valat* (sing.)/*valas* (plur.), *et/è* (19) “et”, *o/ô* “avez”, *je/jeu* “je”, *ve/vé* “veau”, etc.

L’alternance de voyelles *e/a* dans *elleu/alleu* “alla” est à interpréter au bénéfice de <a> en contexte lorrain (même si [ɛ] existe minoritairement)¹⁸; la première occurrence (v. 13) semble pourtant bien un <e> dans le manuscrit (mais <a> aux v. 15, 20, cf. aussi *aller* v. 18), et si c’est le cas, c’est la seule vraie inconséquence du texte.

Il apparaît que des sons différents du français sont marqués par des graphies ambiguës, telles que <ch>, qui a la valeur du français dans *cheu* “chez” (v. 17), mais note sans aucun doute une fricative vélaire dans *pouchès* (v. 16) ou *fechtin* (v. 32), et également les digrammes <di> et <ti> d’interprétation phonétique exacte plus délicate : [di] et [ti] comme en français dans *dissipeu*, *digne* ou *libertines*, mais <di> devant voyelle note certainement une palatalisation plus ou moins avancée de [d] ou [t] dans *voidii*, *dieure*, *pediu*, ou *poutiant*.

1.2. Remarques générales sur la langue

Le caractère lorrain du texte est manifeste dans plusieurs aspects :

- (i) phonétique : développement en fricative du groupe *-rc-* (*pouchés* “pourceaux” < PORCELLU); postériorisation du groupe *-sy-*, ici en fricative vélaire sonore¹⁹ transcrite <h> dans *mahon* “maison” < MA(N)SIONE, *deheu* “dit”; article indéfini masculin *in* [i]; maintien du [a] devant yod (*fare* “faire” < FACERE, *ach* “aise” < ADJACENS, *baheu* “baisa” < BASIARE, *tratiome* “traitez-moi” < TRACTARE, *mahon* “maison” < MA(N)SIONEM), mais fermeture en [ɛ] dans *gueges* “gages”, *partege* “partage” < -ATICU); maintien de [a] et [o] devant *l* amuï (*fa* “faut”, *lat* “l’autre”, *co* “cou”); participes passés en *-i* après consonne palatale dans *peuchi*, *touchi*, *mengi* (également *voidii* “garder”, qui est un cas spécifique); absence de consonne épenthétique dans *revenreu* “reviendra”; dénasalisation dans *mo*, *so* pour “mon, son”, etc.;

¹⁸ Mais dans *et entreu a service* (v. 15), [a] est l’amalgame de la préposition et de l’article.

¹⁹ Ce groupe devient [z] comme en français dans l’essentiel de la Meuse, [ʒ] dans un couloir qui traverse toute la Meurthe-et-Moselle du Nord au Sud et couvre les Vosges occidentales, enfin [y] pour l’essentiel de la Moselle, et de l’est de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges.

- (ii) morphologie dérivationnelle: composition ‘superlative’ des adverbes *torto* “(très)-tout = tout”, *toceu* “(tout-)ci = ici”; également pour l’adverbe de lieu *dreha* “(droit) haut”;
- (iii) syntaxe: enclise de la négation dans *ne seum* “ne suis mie”, *ne vlomme* “ne voulut mie”, des pronoms régimes dans *beïom* “donnez (baillez)-moi”, *tratiome* “traitez-moi”, et du participe passé dans *erottu* “aurait été”; constructions périphrastiques du démonstratif dans *lo peïs lè* “le pays-là = ce pays” et du groupe verbal *sateu fieu* “sortit fors = dehors”;
- (iv) lexique: archaïsmes ‘périphériques’ de type *cheur* “†cheoir = tomber”, *beï* “†bailler = donner”, *oi-* “†ouïr = entendre”, *nisan* “†nesun = “personne”, etc.

À quoi s’ajoutent des traits manifestement français, tels que des articulations du discours comme *enfin*, *tandis que*, ou encore *ca* “car” même sans <r> final, ainsi qu’un vocabulaire religieux ou technique emprunté avec *compassion*, *resuscité*, *instrumens*, etc.

Ces traits généraux ne permettant pas une localisation fine, il faut donc relever des traits plus saillants, et les confronter aux sources disponibles sur les dialectes lorrains. Dans une première partie, nous prendrons appui sur l’enquête publiée d’Adam (1880), en complétant d’informations tirées de l’ALLR et de l’ALF.

2. Localisation dialectale du texte

2.1. L’enquête d’Adam (1881)

Les irrégularités étant un des moyens les plus sûrs d’attester la parenté linguistique, nous commencerons par établir des correspondances possibles avec les conjugaisons des auxiliaires *être* et *avoir*, verbes au paradigme unique. L’enquête de Lucien Adam, publiée partiellement en 1881, qui ne concerne malheureusement pas la Moselle, est la première enquête systématique sur la grammaire des patois lorrains. Elle nous a permis d’établir un tableau recensant les données de 112 localités, parfois lacunaires, sur les formes verbales d’*avoir* (fr. *ai*, *a* (P3), *avez*; *aurait*; *avait*) et d’*être* (fr. *suis*, *est*, *êtes*; *était*, *fut*, *été*) présentes dans la parabole²⁰, auxquelles nous avons ajouté les marques du passé simple. Ci-dessous apparaissent les noms des localités pour lesquelles on note au moins quatre formes compatibles avec le texte (en gris clair) parmi dix traits testés:

²⁰ Les formes de P6 étant presque exclusivement de type *son(t)*, avec dénasalisation possible, totale ou partielle, elles n’ont pas été retenues comme pertinentes.

parabole	a	eu	o/ô	ero-	avo/ô	seu	a	ates	ato	fu(t)	-ttu	eu
français	ai	a	avez	aurait	avait	suis	est	êtes	était	fut	été	PS
Art-s/-M.	ê	è	os	èrô	avò	sue, sus	a	atos, atôs	il atô	fe		[è]
Einville	ê	et	os		avo, éveu	a, su	a	ates	il atto, l'ato-za	∅		
Deycimont	â	é	ôs	èrau	ovoit	seu	o	sos	i tè, tè-zo, tè-to	feu, freu		eu
La Baffe	[a]		[ôs]		ovoit	seu	[ô]	sons				eu
Bult	[a]		[ôs]			se	[ô]	otes	i tai, tè, tè-zo	fu	tu	-eu
Charmois- Orgu.	[a]	eu	[ôs]	èro		seu	[ô]	êtes		feu		
Grand-Bois	[a]	é	[ôs]	èrau	aivoui- tor	seue	[ô]	otes	étè-tor	fe	ètu	eu
Hamonville	ai	et	os			se	a	ates	l'éto			
Lachapelle	â	é	ôs		évor	se	o	otes	i tor	fu	étu	
Leintrey	â	e	ôs		avôre	a	a	ates	l'atôre	fi	ètti	
Battigny	[ê]	e	[ôs]				a	atos, atôs	l'ato, ato-sa			
Gircourt-V.	[a]	è	[ôs]	èro	èvô	se	a	êtes	l'èto, ett-ore		ètu	o
Lemainville	ai	et	aus			seu	a	ates	l'étau, éto, éto-zar	∅	étu	
?Marainville	â	et	oês		èvôe	se	a	êtes		fe	ètu	eu
?Marainville	[ê]	è										
Rugney	[a]	è	[ôs]	èro	èvô	seu	a	ates	l'èto	feu	ettu	
Vomécourt	[a]		[ôs]	èrà	ovoi	se	[ô]	otes	i tè, tè-zo	fu	tu	eu
Pargny	a	è	aus	arau	avau	seuil	ot, o	atais	l'atau	fi		
Trampot	[ê]	et	[ôs]		avô	seu	ot	êtes	l'atau			

Cinq localités, en gris foncé, donnent cinq formes compatibles, à savoir :

- (i) deux communes de Meurthe-et-Moselle, arrondissement de Lunéville : Einville (canton de Lunéville-Nord) et Leintrey (canton de Blâmont) ;
- (ii) trois communes des Vosges, arrondissement d'Épinal : Bult et Vomécourt (canton de Rambervillers), Rugney (Charmes).

Il s'agit de deux zones séparées d'une quarantaine de kilomètres, qu'on ne peut considérer comme appartenant à un ensemble dialectal homogène, d'autant que des localités intermédiaires de l'enquête d'Adam (Moyen ou Vallois par exemple) n'offrent pas de correspondances équivalentes.

La seconde zone semble se distinguer de la première par la fermeture de la voyelle [a] dans la base verbale *av-*, puisqu'on trouve pour *avait* les formes *èvô* et *ovoi* à Rugney et Vomécourt, alors qu'on trouve *avôre* à Leintrey et une alternance *avo/èveu* à Einville.

Ceci donne un avantage à la première zone. Dans celle-ci, c'est particulièrement Leintrey qui semble le plus proche de notre texte. Reprenons ci-dessous la comparaison :

parabole	a	eu	o/ô	ero-	avo/ô	seu	a	ates	ato	fu(t)	-ttu	eu
Leintrey	â	e	ôs		avôre	a	a	ates	l'atôre	fi	ètti	

Leintrey a toutes les formes du présent, à l'exception de P1 du verbe *être*, dont la forme vocalique est dans les localités proches en forte concurrence avec la forme héritée en *s-* initial²¹. Les différences essentielles résident dans les formes du passé. Ainsi, Leintrey emploie apparemment uniquement des formes d'imparfait 'prochain' en *-ôre*, qui n'apparaissent pas dans notre texte, et montre, pour *fut* et *été* (*étu* en Lorraine), *fi* et *ètti*, avec une délabialisation de [y] caractéristique de la région orientale, mais en concurrence avec des formes héritées également (cf. Richard 1979).

Deux autres critères permettent de privilégier la première zone, en particulier le mot signifiant "personne". Adam (1880, 98) donne *nuzan/nuza* seulement pour Sommerviller, Anthelupt, Courbesseaux, Hoéville, toutes localités situées dans le proche nord-ouest de Lunéville²². Le texte présente *nizan*, qui en est la version cette fois délabialisée, alors qu'il retient *fut* et *-ttu*.

Pour "ici", Adam signale à juste titre que la «forme *to-ci* est dominante dans les Vosges, celle de *to-ce* l'est dans la Meurthe» (p. 207). Pour Leintrey est d'ailleurs indiqué *to-ceu*, qui correspond au *toceu* du texte.

²¹ Cf. Duval 2010 pour une étude sur la distribution des formes vocaliques pour P1.

²² Adam cite précisément un exemple pour Sommerviller tiré de la Parabole de l'enfant prodigue, qui nous permet d'exclure cette localité : «à Sommervillers, *et tot-lè l'éro ettu bin èhe de rempii so vate des cafions que les couchons maingint, mais nuza ne li en béio* et là il aurait bien voulu remplir son ventre des épluchures que les cochons mangeaient mais personne ne lui en donnait.». Des occurrences de *nesun* sont connues par ailleurs en Lorraine, mais elles semblent s'être restreintes à un emploi proprement nominal au sens de "bon à rien" (cf. par exemple Zéliqzon 1922 pour la Moselle).

2.2. L'ALLR

Les matériaux publiés d'Adam ne représentant que deux départements, prenons maintenant appui sur l'ALLR, qui a l'inconvénient d'un décalage temporel important, mais l'avantage d'une notation phonétique exacte et d'une couverture de l'ensemble de la région Lorraine. Plusieurs de nos notations phonétiques seront pourvues de majuscules, afin de neutraliser des différences minimales de timbres qu'on ne s'attend pas à voir représentées dans la graphie du texte.

Présentons d'abord une carte simplifiée (voir annexe) où s'imbriquent quatre zones de formes compatibles avec :

- (i) *doux* "deux" (c. 1096: [du(s)] vs essentiellement [da^a] à l'ouest);
- (ii) *feu* "fils" (c. 949: [fœ]);
- (iii) *mahon* "maison" (c. 346: [ma^o])²³;
- (iv) *eu* "tu as, il a" (c. 1036: [œ]) vs essentiellement [E], mais formes [œ], seulement pour "il a", à l'est de Metz);

Notre cercle entoure la région d'origine de Grégoire. Cette zone, qui comprend les points 93 à 98 et 110, présente également des résultats positifs, non donnés sur la carte, pour :

- (i) *a* "(tu) es" (c. 1032: [a]);
- (ii) *val* "voilà" (c. 1171: [val], formes dispersées en Meurthe-et-Moselle et Moselle, s'opposant par exemple à [vol] en 93-98);
- (iii) *toceu* "ici" (c. 1191: [tɔsœ] à partir de 83 vers le nord vs [tɔsi] en 94-98 et dans les Vosges);
- (iv) *pieux* "pied" (c. 759: [pjœ], également à l'est de Metz, vs en alternance, [pi] et [pjE]);
- (v) *lo* (*peï*) *lè* "ce (pays) là" (c. 1157: [lo ... lɛ], large bande d'Épinal à Metz);
- (vi) *fôme* "femme" (c. 940: [fOm], vs [fam] ou [fum] ailleurs);
- (vii) *home* "homme" (c. 939 "mari": [Om]²⁴, vs [um] et [âm]);
- (viii) *caffes* "épluchures" (c. 101 "cosse": [kaf] en 81 et de manière dispersée au nord de ce point);
- (ix) *pouchés* "cochon" (c. 290: [puxe:ⁱ]²⁵, formes assez dispersées mais incluant les points 83, 93, 94, 99, 110, etc.);

²³ Aucune forme ne présente la fricative glottale [h], la consonne transcrite <h> ne peut équivaloir qu'à la vélaire [ɣ], en opposition avec les deux autres fricatives possibles dans cette position, [ʒ] ou [ʒ], et qui auraient été transcrites <j> (cf. <jogne>) ou <s>.

²⁴ Formes [o:m] en 81-83, 95, etc., qui expliquent peut-être la graphie *home*, un double <m> plus standard impliquant un timbre vocalique ouvert; *fôme* apparaît aux mêmes endroits avec [o:]. Si c'est le cas, la transcription n'est ni naïve ni fantaisiste.

²⁵ Quelques formes en [puʃE], avec fricative palatale, se trouvent à côté de Metz (pts 38-40). Le digramme <ch> du texte représente ici la vélaire.

- (x) l'imparfait pluriel en *-in* de *dansinent* (c. 1059: points 94, 97 98, 109, 110, 111, 112, 114, 115, 127, 128).

D'autres formes sont beaucoup plus localisées, telles que :

- (i) *nisan* "personne" (c. 1184: [nizā] en 81-83 vs [nizō⁹] aux points 94-98, et une zone un peu plus importante en [ny(:)zā⁽⁹⁾]);
 (ii) *avon* "avec" (c. 1140: [avō:] en 82 et 96, d'autres points proches présentant [evō:]);
 (iii) *moua* "mort" (c. 929: [mwa] au point 95 uniquement, contre [mO] ou [mwO] dans la zone environnante).

L'ALLR nous permet donc de confirmer sans aucun doute que le 'patois lorrain' du texte de Grégoire provient d'une petite zone à l'extrême pointe orientale de la Meurthe-et-Moselle, à l'est proche de Lunéville, et éventuellement de la zone contiguë qui se trouve en Moselle (que l'enquête d'Adam ne renseigne pas).

Dans cette région, on constate assez rapidement que notre texte présente à la fois des caractéristiques des points d'enquêtes 94-99²⁶ (*eu*, *moua*)²⁷, et celles de points plus septentrionaux en 81-83²⁸ (*val*, *nisan*, *toceu*, *caffé*), et que par conséquent il a de fortes probabilités de provenir d'une zone intermédiaire entre ces deux ensembles. Or, il s'agit effectivement d'une zone frontière entre deux ensembles dialectaux, ceux du saunois et ceux du vosgien, à savoir respectivement les zones B et C dans les termes de Horning (1887), ou encore le patois 'du plain pays' et celui 'de la montagne'.

2.3. Comparaison avec la parabole de Leintrey et isoglosses entre vosgien et saunois

2.3.1. D'Adam (1877-1878) à Callais (1908)

L'étude de Callais (1908) repose sur les données de 158 localités dans cette zone frontière. Si elle ne donne pas directement les formes relevées, sauf occasionnellement à titre d'illustration, elle rend compte du faisceau d'isoglosses

²⁶ 94 = Harbouey, 95 = Neufmoulins, 96 = Saint-Quirin, 97 = Saint-Sauveur, 98 = Angomont.

²⁷ On pourra ajouter le passé simple en *-eu* qui d'après les cartes 1068 "fus, fut" et 1070 "vins, vint" dépasse rarement la frontière nord des Vosges. Il s'agit manifestement d'une régression puisque l'instituteur de Leintrey (cf. mémoire cité *infra*) l'utilise, tout en signalant : «La difficulté qu'on rencontre dans la traduction de cette Parabole, c'est que presque tous les verbes sont au passé défini, et que le passé défini s'emploie peu et ne se traduit pas facilement en patois».

²⁸ 81 = Angwiller-lès-Bisping, 82 = Assenoncourt, 83 = Coincourt.

qui traverse notre région avec une précision incomparable. Ainsi, Callais a enquêté dans les localités de Vého et d'Emberménil.

Or, si celles-ci, à l'instar des villages proches de Leintrey ou de Bénaménil, relèvent de l'ensemble vosgien, elles jouxtent la limite dialectale, et présentent également des traits du saunois :

Überhaupt ersieht man aus der Lautkarte, daß südlich von Moussey (40) die Dialektgrenze, wenn auch noch immer scharf bleibend, doch etwas auseinandergeht; mehrere Linien (XXIV, XIV, XIII, XXVII, XXIII, XXII) divergieren ein wenig, so daß die Ortschaften Bénaménil (110), Domjevin (111), Vého (102), Leintrey (95), Emberménil (94), zwar zumeist dem *Vosgien* angehörend, einige Laute mit dem *Saunois* gemein haben. (Callais, 1908, 307)

Grâce à la partie non publiée de l'enquête d'Adam, nous disposons de données importantes pour Leintrey, village adjacent à la fois à Emberménil et Vého, dont il est séparé de 4 km respectivement à l'est et au nord. Les feuillets du mémoire correspondant ont été rédigés par Breton, un instituteur d'Igney natif de Leintrey. Ils font partie d'un ensemble de mémoires manuscrits, inédits pour l'essentiel, conservés à la Bibliothèque municipale de Nancy (ms. 341-346, Vol. 2, f. 167 à 178).

Le mémoire de Leintrey, dans une écriture très soignée, comprend des tableaux de conjugaison, un lexique, et le texte de la parabole de l'enfant prodigue : celui-ci nous servira de point de comparaison, malgré la liberté de traduction dont il fait preuve avec ses nombreux ajouts, suppressions et reformulations diverses. Moins fidèle au texte original, il a pour lui une plus grande authenticité dans la composition.

Mettons ci-dessous en regard les deux textes, dorénavant 'G' pour celui de Grégoire, et 'L' pour celui de Leintrey, en mettant en évidence les passages similaires. Nous commenterons particulièrement les expressions soulignées.

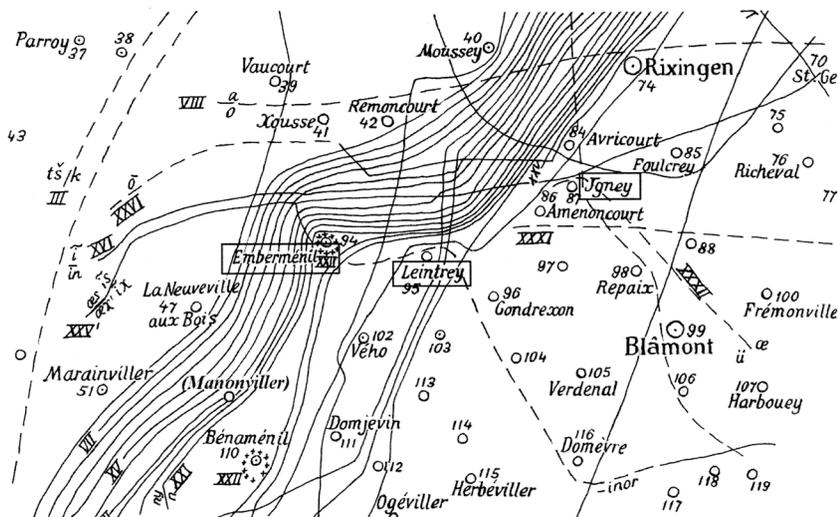
1.	In home avo doux afans;	In ôme àvôre dous fêus;
2.	Lo pus jogne deheu è so pere: Mo pere beïom ci que me revenreu de vote bin . Et lo pere les y fit lo partage de so bin.	lò pi jône venèut li dièure: beyème mè pâ, çou que je dà hériter èprès vòs quand vòs serès mouât , et lò pére y consenteut.
3.	Queque jonèes èprès , lo pus jogne de ces doux afans, eyant remessé torto ce que l'avò, s'en elleu bin lon dans in peÿs etrengé, dou qui dissipeu torto so bin, en debacheries et en liberteneges.	Quéques jonées èprès , lò fèu lè s'eïn allèut b(in)lon dons in âte pays, et i dépensèut dons les pèhis, en mounant èun' petiate vie, tortòt çou que sò pére li àvôre beyèu.
4.	Eprès avoit torto depensé, eune grande femine erriveu dans lo peïs lè et i commenceu è cheur dans lè necessité.	Quand i n'avèut pi rin, [...] Èun fêmîne survenèut dons lò pays lè ,

5.	I s'en alleu donc et entreu a service d'in des hebitens di peïs que l'envouyeu è sè mahon des champs po y voidii ses pouchès.	i se louèut si des gens de lè campène pou ouadié zòs couchons.
6.	L'erottu bin ach de rempli son vante des caffes que les pouchés mengienent ma nisan eun li en beïo.	[...] et i n'avôre pi rin è maingieu que lés rêh' de ses couchons
7.	Enfin en rentrant en lu même i se deheu : Combin qui n'y eu de valas cheu mo pere, qu'ont pus de pain qui ne l'y en fa, et meu je mieux de faim toceu .	Alors' i chongèut è lè mâhon de sò pére, et i s'dehèut li-même : combin de vâlâts y maingeont di pain et de lè châ âhtant qu'i v'lont, tandis que tôci, mi, je moure de faim .
8.	I me fa lever, aller trouver mo pere et li dieure : Mo pere j'a peuchi contre lo ciel et contre vo.	J'y à décidé, je vrâ trôver mò pére et je li dièurâ : mò pére, je vòs a offensé; j'â âssi offensé lò bon Dieu;
9.	Et je ne seum digne d'ête hoï vote feu ; tratiome comme in des valas que sont è vos gueges.	je n'â pi dine d'ête vôte fèu; je demande seulement que vòs m'ercevinh' chèu vòs comme iine de vos domestiques.
10.	I se leveu dont et s'en alleu trouver so pere; et quan l'ato ca bin lon , lo pere l'epperceveu, so cœur fut touchi de compasion i coreu se jeter è so co et lo baheu .	Âssitôt i s'mattèut en chëmin pou ertònet è lè mâhon de sò pére. L'eïn âtôre quâ lon , que l'ât' cite lò vit veni, comme in paure mendiant tortôt dèhnhipé; mâgré celè, i lò r'quenonhhèut tèt de suite; i corèut è li, se jetèut è so cô, et lò bichèut en criant. (en pleurant)
11.	Et so feu li deheu: Mo pere j'a peuchi conte lo ciel et conte vo, et jeu ne seum pu digne d'ete hoï vote feu.	
12.	Alors lo pere deheu è ses valats. Apoutios sè preumere robe, hebïo lo; è matos li eune bague a doïe , et des solés è ses pieux .	Sò pére commandèut âssitôt qu'on appouteuh' è sò fèu ses pi biès hânaïs,
13.	Amounos toceu lo ve gras , et tous lo, mengineons et feions fricot.	fit touer lò vé gras et préparer in fehtin ;
14.	Ca mo feu ato moua et l'a resuscité ; l'ato pediu et l'a retuvé. I comenceuen don è fare lo fehtin .	car, dehèut-i, mò fèu àtôre mouât , et l'â resuscité.
15.	Pourtant so feu éné qu'ato dreha les champs r'veuneu , et quand i fut proche de lè mahon, l'oïeu lo son des instrumens et lo bru de ço queu dansinent .	Pourtant , lò pi vieux dés fèus ervenèut des champs . En ô-iant de lè musique, et en oyant les èprâts d'eun' fête,
16.	I hoïeu in des valats et li demandeu ce que g'ato;	i demande qu'à-ce que n'e d'èrrivé è lè mâhon,

17.	Lo valat li repondeu: Ç'a que vote frere a revenu , et vote pere eu toué in vé gras, parcequi lo revoit bin poutiant.	et on li raconte que sò frère à erveni et que tèt lò monde ein à dons lè jouaïe.
18.	L'en fu si fâchi qu'i ne vlomme entrer dans lè mahon, ma so pere sateu fiu po l'en prii .	Lò fèu lè ein fit mâcontent, i n'velèume ontrer ,
19.	Lat li repondeu: Val bin des annees que je vo serve, et jemas je ne vos a desobeï en rin de ce que vo m'ô comandé, è pourtant vo ne m'ô jemas beï in boquin po regaler mes emis .	et i deheut è sò pére: J'â tøjò èt'ti in afant soumis; depèu longtemps je rends des services è lè fâmie; jêmâ vòs ne m'ôs beye-- in biqui pou règaler mes èmis ;
20.	Tandis que dès que vote ate feu qu' eu mengi vote bin avon des fômes libertines a revenu, vos ô toué por lu in vé gras.	et on fâ èun' paréie noce è câse de mò frère qu' e maingieu tortèt sò bin !!
21.	Lo pere li deheu: mo feu, vos ates tojos avon meu , et torto ci que j'a a è vos.	Lò père (sic) li répondèut: vòs ôs tort de vòs fâchieu et de vòs pi-einte; vòs ôs tøjò èt'ti avon mi ; tortèt çou que j'â à dès vôte;
22.	Ma i falo fare in fechtin et no rejoui, parceque vote frere , ato moua et l'a resuscité; l'ato pediu et l'a retrové .	vôte frère àtôre mouât pour mi, je l'â ertrôvé ; n'à-me-t-i juste que je m'ein réjouisseuh'?

Comme on le constate aisément, les passages similaires présentent à la fois des ressemblances et divergences, mais la plupart des ressemblances sont en réalité des phénomènes très partagés en Lorraine, ce qui donne l'impression potentiellement fâcheuse que les divergences locales sont finalement les plus nombreuses. Dans les deux premières phrases apparaissent par exemple *in home/in ôme, doux/dous, lo pere/lo pére*, formes très communes en Lorraine, alors que des formes plus localisées comme *avo/avôre, pus/pi, jogne/jône* divergent. Dans la mesure où Leintrey et Vého ne sont séparés par aucune des isoglosses employées par Callais, on peut supposer qu'un texte écrit dans le patois de Vého serait quasiment identique au texte L. Comme ce n'est pas le cas, le texte G ne semble pas provenir du lieu natal de Grégoire. En revanche Emberménil apparaît comme un bien meilleur candidat.

La carte linguistique tracée par Callais, en raison de sa complexité, ne sera reproduite que partiellement dans cet article. Pour le confort de la lecture, nous utiliserons des cartes très schématiques mettant en évidence les seules isoglosses pertinentes, et isolant quatre localités de notre zone frontrière: Emberménil, Vého, Leintrey, et Igney, au nord-est, qui a été un point d'enquête de l'ALF. Les formes dialectales seront citées dans l'ordre de lecture des cartes, à savoir dans la direction ouest-est, de même pour celles des deux textes: G suivi de L.



Voyons en premier lieu les traits opposant Emberménil aux trois autres.

2.3.2. *Emberménil vs {Vého, Leintrey, Igney}*

Quatre isoglosses séparent Emberménil (ainsi que le proche village de Bénaménil) des autres parlers vosgiens, y compris Leintrey et Vého :

SAUNOIS			Igney	VOSGIEN
	Emberménil	Vého	Leintrey	
vi (a)	ü	i	u / _ (y)	krü, lü kri, li
xxvii (b)	-i	-yœ	a / [pal] _	mëži mëžyœ
xxii (c)	ō	ā	ɛ / [-lab] _	tōl (twɔl), (dōy) tāl (dwɔy)
xxiii (d)	o / (we)	wo	ɛ / [+lab] _	vōr (vitrum) / wor / ɔwor, wo awɛ, wɛ (vois) (vois)

- (a) Notre première isoglosse délimite les résultats [y] et [i] de u latin tonique libre, y compris devant yod (isoglosse vi chez Callais²⁹). Il permet

²⁹ «55) ü, nicht im Hiat, = i östlich von Lautgrenze VI, = ü westlich davon: miχ – müχ (mur), ni – nü (nu), kri – krü (cru), sîr – sîr (sûr), -utum = i – ü: vōdi – vādü (vendu),

d'expliquer les oppositions *pus/pi* "plus", *lu même/li-même* "lui", *revenu/erveni* "revenu", *fu/fit* "fut", ainsi que le participe passé du verbe "être" refait sur un type *étu* dans les deux parlers: (*ero*)*ttu/èt'ti* "été". *bru* pour "bruit" apparaît dans G mais non dans L; il devrait correspondre à *bri* à Leintrey. La délabialisation générale de [y] dans le groupe vosgien permet ainsi de justifier en une fois cinq divergences entre G et L.

- (b) La ligne xxvii sépare les suffixes d'infinifitif ou de participe passé *-i* et *-yæ* pour les verbes soumis à la loi dite 'de Bartsch' (diphthongaison conditionnée de A tonique libre, en (E >) *ie*, quand A est précédé d'une consonne palatale ou devenue palatale (cf. fr. *CANE* > *chien*). En Lorraine, le résultat de ce suffixe est *-i* pour une bonne partie de la Lorraine jusqu'au saunois. Ainsi s'expliquent les occurrences en G de *peuchi* "pêché", *touchi* "touché", *fâchi* "fâché", *prii* "prier", *mengi* "mangé" (*vs comandé, regaler, entrer, toué, retuvé*, etc.), alors qu'on a *maingièu* "mangé" et *fâchièu* "fâcher" en L.
- (c) L'isoglosse xxii n'est pas aisément illustrable à partir de la parabole. Il s'agit du devenir de E fermé tonique libre après une consonne non-labiale: les résultats en Lorraine sont généralement *o* ou *a* (cf. l'allemand *Franzose* à partir du suffixe germanique *-isk*), avec une forte divergence de destin selon les lexèmes, et des zones de dispersions très peu homogènes. En l'état actuel des connaissances, il semble difficile de tracer des frontières dialectales en se fondant sur les résultats chaotiques de cette voyelle.

Ce qui nous intéresse ici est en revanche le traitement particulier de *doigt*³⁰, qui devrait, en théorie, donner *dō* à Emberménil et *dā* à l'est. Or, Callais précise que "doigt" ne se présente sous aucune de ces formes, mais comme *dōy* en saunois et *dwōy* en vosgien, avec dans les deux cas conservation manifeste du yod. Mais ici la forme *dōy* est supposée se trouver à l'ouest de la ligne xvii qui appartient déjà au faisceau d'isoglosses séparant saunois et vosgien, à savoir à l'ouest immédiat d'Emberménil. Le texte de Grégoire présente une forme *dōy*

[...]. 57) u + y = i – ü nach Linie VI: fri – frü (*fruit*), kōdi – kōdü (*conduit*) [...], li – lü (*lui*, Pron.).» (Callais 1908, 342).

³⁰ «Die Ortschaften 94 u. 110 haben gemischte Formen: twɔl in beiden, 110 tinōr – 94 tinwɔr, 110 krō – 94 krwɔ, trōχ in beiden, 110 lɔw – 94 lwɔ, 110 žnōr – 94 žnwɔr, 110 nōr – 94 nwɔr, 110 dro – 94 drwɔ, twɔ in beiden, 110 frō, krōy in beiden, swɔy in beiden. *doigt* ist im Vosgien *dwɔy* und im Saunois *dōy*, und zwar verteilen sich Diphthong und Monophthong nach Linie XVII, § 47. In H unterscheidet man *dwɔy* (Finger) und *dāy* (fem. gen., Zeh; lę grā dāy, lę pyɔt dāy).» (Callais 1908: 330). Dans le sens de "doigt de la main", il est probablement un emprunt au français (à partir de *doy*(?)) et s'oppose ici et là en Lorraine à une forme plus archaïque signifiant "doigt de pied". Cf. aussi Callais (1908, 337) à propos de *o* ouvert entravé, avec un traitement similaire pour *huile, oie, joie, audio*.

(è *matos li eune bague a doïe*), saunoise, et qu'on peut d'autant plus attribuer à Emberménil que l'ALF note également *dōy* à Igney, pourtant à l'est (c. 416). L a la forme *douaïe*.

- (d) L'isoglosse XXIII pose des problèmes d'interprétation. Dans le contexte particulier de *ɛ* fermé après consonne labiale, Callais oppose les résultats *ō* en saunois contre *wo* en vosgien, mais ajoute que le saunois (dans une moindre mesure le vosgien), connaît également le groupe *we*, peut-être sous l'influence du français. On le trouve ainsi dans la prononciation de *fois*, *poire*, *peine*, *poix*, mais aussi dans les formes verbales *avoir* [awɛ], *savoir* [sawɛ], *boire* [bwɛr], *vois* [wɛ]³¹. On s'attend donc à des formes avec [wɛ] à Emberménil comme en saunois. Il est clair que [wɛ] est compatible avec le digramme <oi> employé dans G (*Eprès avoît torto et parcequi lo revoit bin poutiant*), qui ne peut aucunement représenter la prononciation [wo] qu'on trouve à Leintrey pour "avoir" (<ouor> dans le mémoire, qui a par ailleurs <ouâr> pour "voir").

Toutefois, il est délicat d'affirmer que <oi> dans G correspond bien à [wɛ], puisque l'époque de Grégoire est celle où ce digramme continue d'être employé alors que disparaît progressivement la prononciation [wɛ], conservatrice et prestigieuse, pour laisser la place à [wa], et à [ɛ] transcrit alors <ai>. Ainsi, le *Dictionnaire de l'Académie française* de 1799 devient le *Dictionnaire de l'Académie française* en 1835. Le tableau suivant montre quelques transcriptions au cours du XIX^e siècle pour *voir* et *avoir*:

Prononciations de <oi> dans <i>avoir/voir</i> :	[wɛ]	[wa]
Chifflet, 1659, <i>Essay d'une parfaite grammaire</i> .	voair	
Cormon, 1800, <i>Dictionnaire [...] de prononciation français-espagnol</i> .		a-voar
Catineau-Laroche, 1821 [1802], <i>Nouveau dictionnaire de poche</i> .	a-vôèr	
Rolland, 1809, <i>Nouveau vocabulaire</i> .		a-voar
Morand, 1831, <i>Essai d'un traité général et analytique</i> .		vouâr
Féline, 1851, <i>Dictionnaire de la prononciation</i> .		avûar
Favre, 1900, <i>Dictionnaire de la prononciation</i> .		a voar

³¹ «31. (OG 47). e nach Labialen = wo (Vosgien) und ò (Saunois), Lautgrenze XXIII: wor (vitrum) vōr, dewor (*devoir*) — dvōr, puwor (*pouvoir*) — puvōr, ēwoy (in + viam, *parti*) — āvōy. Der Monophthong ò ist im Saunois nicht mehr stark vertreten, sondern meistens durch das französ. wɛ, das nach Schließung und Dehnung (§ 3) zu wɛ wird, verdrängt: H fwo (*fois*) = O fwɛ, H qwor (*avoir*) = 40 awɛr = H awɛ, H sqwor (*savoir*) = 40 sqwɛ = O sawɛ, H wo (*vois*) = O wɛ, H bwor (*boire*) = O bwɛr, H pwol (*poile*) = O pwɛl, H pwor (*poire*) = O pwɛr, H pwon (*peine*) = O pwɛn, H pwoχ (*poix*) = O pwoχ. Aber auch im Vosgien ist we neben wo geläufig: H ēwoy neben ēwoy, wɛl (*voile*), pwɛvr, u. a.» (Callais 1908: 329)

Grégoire même, dans ses lettres, alterne également <oi> et <ai> là où la prononciation actuelle est simplement [ɛ]. Le fait que les deux graphies alternent dans les mêmes conditions indique probablement une prononciation moderne, parce qu'il est peu envisageable d'employer <ai> pour une prononciation [wa] ou même [wɛ] :

- (i) Lettres à Jérémie-Jacques Oberlin (éd. Pfister 1892): *vous pourroit* (22 août [1890]), *si tu avais, il serait, j'étais* (1^{er} frim., an 3), *connaissant, était, j'oubliais, j'avais* (28 pluv., an 3 = 16 fév. 1795), *j'aurais, je me serois* (29 mars 1797), *il sembleroit, il y auroit, désirerait, voudroit, seraient, rédi-geait, contenait, pendroit, je voudrais* (6 frim., an 6 = 26 nov. 1797), etc.
- (ii) Lettres à l'abbé Jennat (éd. Cosson 1935): *je me la ferois, je me l'imposerois à moi-même* (Paris, 3 nov. 1810), *je ne pourrais, heurteraient, concourroit, j'avais* (12 nov. 1810), *dicterait* (20 nov. 1810), *repousseraient* (31 oct. 1811), *était, regretterais, Je pourrais faire plus si je n'étais* (8 oct. 1811), *il paroit, était, j'aurais, je voudrais, s'opposaient, avait, seroit, avoir, j'oubliais, elle me saurait* (14 déc. 1811), *serait, partageroient, renoncerois, devroient, je vous reconduirais* (20 fév. 1812), *pourraient, pourrais, je vous proposois, je vous présenteois, je vous reconduirois, profiteroit, je serois* (2 mars 1812), *je connois, je puiserois, j'agissois, traduction anglaise* (9 oct. 1815), etc.

En revanche, <oi> est normalement utilisé là où la prononciation gagnante a été [wa], et l'on peut donc hésiter si Grégoire prononçait [wɛ] ou [wa] quand il évoquait son propre nom ou celui de son diocèse (*Blois*), sans parler de tous les mots courants comme *moi, voir, trois, voir, avoir, croix, paroisse*. Pour les hommes lettrés du XVIII^e siècle, dont était Grégoire, on peut supposer qu'ils pouvaient favoriser une prononciation et/ou une orthographe conservatrices.

Il y a donc une triple ambiguïté potentielle, qui se joue dans G seulement entre [wa] et [wɛ], et que l'on ne peut résoudre dans le texte.

Si <oi> représente [wa], alors il s'agit probablement d'une influence ultérieure du français, car la forme [avwa] n'est pas une forme lorraine. En tous les cas, si <oi> note un [wɛ] plus attendu, la localisation à Emberménil est plausible, et l'on peut supposer qu'il en est de même pour le verbe "garder" (cf. y *voidii ses pouchès*), auquel cas il y aurait aussi une opposition de timbre [ɛ]/[a] dans *voidii* (G) vs *ouàdié* (L). Il y a effectivement une tendance à avoir dans cette zone et pour ce mot précis [ɛ] à l'ouest contre [ɔ] ou [a] à l'est. Cf. les oppositions *wędżę*ⁱ à Ommeray (saunois) contre *wodyę* à Hattigny (vosgien) relevées par Callais, ou bien celles données antérieurement par Oberlin: *vouâdè* au Ban-de-la-Roche contre *vouaydier* à Lunéville³².

³² La présence de <v> à l'initiale suggère la notation d'un groupe [vw] absent des données modernes de l'ALLR à l'exception unique de Plaine, point 112, dans le Bas-

2.3.3. {Emberménil, Vého, Leintrey} vs autres patois vosgiens

Passons maintenant aux traits saunois qui rassemblent Emberménil, Vého et Leintrey, et les opposent à Igney parmi d'autres parlers vosgiens. Nous observerons ici les convergences entre G et L :

SAUNOIS				Igney		VOSGIEN	
		Emberménil		Leintrey			
		Vého					
XIII (e)	ɛ / _ Nas	ĩ	yĕ	rĩ (rien)	ryĕ		
XIV (f)	a / _ y	ā	ɛ	ā (j'ai)	ɛ		
XXIV (g)	avoir P3, 5	œ, ȝ	e, ā	œ, ȝ (a, avez)	e, ā		

- (e) L'isoglosse XIII oppose les résultats de *e* fermé + nasale³³. Dans G comme dans L, on observe les formes *bin*, *rin*, *combin*, là où en vosgien on attend *bien*, *rien*, *combien*.
- (f) L'isoglosse XIV indique pour notre zone (comme pour l'essentiel de la Lorraine, le saunois plus occidental présentant un timbre légèrement fermé³⁴), une conservation du timbre *a* avant yod face au vosgien [ɛ]³⁵, ce qui est confirmé dans G par *ach* "aise", *j'a* (< *AYYO), *falfare* (< FACERE),

Rhin (c. 255 "garder (les bêtes)"). Dans notre zone, il n'y a que [w] simple ([v] en 96). Doit-on conclure à une simplification [vw-] > [w-] à époque moderne ?

³³ «26. (OG 34). e + Nasal = -yĕ östlich von Lautgrenze XIII, = ĩ westlich davon, = ye südlich von XIII' u. XIII''. Das ĩ ist = ĕ nördlich und östlich von Linie II: ryĕ (*rien*) – rye – rĩ – rĕ [...], byĕ (*bien*) – bye – bĩ – bĕ (in H wird byĕ nur subst. = *le bien* gebraucht. Das Adverb *bene* ist in H = bĕ, offenbar eine verirrte Form aus dem ĕ-Gebiete. Es sollte eigentlich bĩ heißen, da H im ĩ-Gebiete liegt), bītō – bĕtō (auch in H, da hier *bien* = bĕ), vyĕ (*viens*) – vye – vĩ – vĕ, tyĕ (*tiens*) – tye – tĩ – tĕ. So auch: myĕ (*mien*) – mĩ, tyĕ (*tien*) – tĩ, syĕ (*sien*) – sĩ. Zu bemerken ist aber, daß *mien*, *tien*, *sien* im ĕ-Gebiete nicht = *mĕ, *tĕ, *sĕ, sondern = min, tin, sin. Diese Ausnahmen lassen sich vielleicht durch die Formen s'ȝ d'ȝ myĕn [...] erklären: ye wird westlich von Linie XI zu ĩ (§ 25): min, tin, sin; Nasalisierung von ĩ zu ĩ ist nicht vorhanden, daher auch nicht Übergang von ĩ zu ĕ.» (Callais 1908, 326)

³⁴ C'est un couloir qui se resserre au niveau de nos quatre villages, malheureusement une notation différenciée du [ä] de l'ouest est peu probable.

³⁵ «Westlich von Lautgrenze XIV wird a + y regelmäßig zu ā und Östlich regelmäßig zu ɛ in folgenden Fällen: fā – fɛ (f a c i o), trār (traire), ā – ɛ (habeo), vā – vɛ (v a d o). Westlich von Linie I werden fā, ā, vā, natürlich zu fā, ā, vā. f a c e r e : fār – fār – fĕr (letzte Form, auch ist französisch, wie trĕr, s. oben).» (Callais 1908, 321)

baheu “baisa”, et dans L par *j'à, je vrà* “j’irais” (cf. aussi dans le mémoire de Leintrey: *âr* “air”).

- (g) L’isoglosse xxiv concerne d’autres formes du verbe *avoir*, qui opposent *æ* du côté saunois à *e* du côté vosgien pour P2 et P3, et *ō* à *ā* pour P5. G et L s’alignent ici effectivement sur le saunois: *vote pere eu toué in vé gras, vo ne m’o jemas* (G), *mò frère qu’e maingieu, vòs ôs tort* (L). Callais donne aussi un conditionnel singulier en *ō* (vs *ā*) à l’ouest de cette isoglosse: cf. *L’erottu* “il aurait été” (*l’èrō* à Leintrey). La ligne xxiv emporte enfin une opposition *ēr/ār* comme résultat du suffixe -ARIAM (Callais 1908, 323): l’absence notable d’accent dans *preumere*, comme dans *pere* et *frere* dont la voyelle est nécessairement [e:], serait-elle un moyen dans G d’indiquer cette même voyelle ?

2.3.4. Saunois vs {Emberménil, Vého, Leintrey, Igney}

Il nous reste maintenant à confirmer ou infirmer le caractère malgré tout ‘vosgien’ de G, en prenant partiellement appui sur la carte suivante :

SAUNOIS			Igney	VOSGIEN	
	Emberménil	Leintrey			
		Vého			
ü	yœ	x (h) ø / _	fü	fyœ (vyœ, pyœ)	
i	yœ	xi (i) ɛ / _	pi	pyœ	
ō	wo	xvii (j) ø / _ rC	mō	mwø	
ā	ō	xviii (k) ɛ / _ NasC	dā	dō	
ā	ē	xix (l) ɛ / _ NasC	ā	ē	
-ō	-ōr	xv (m) Imp. sing.			
ny	n	xxi (n) n+yod / _#	vēny	vēn	

Trois phénomènes séparent du saunois les dialectes G et L, selon les isoglosses dressées par Callais :

- (h) il s’agit d’abord du traitement de *o* ouvert accentué libre, qui donne *fieu* (Leintrey *fièu*) “dehors” à partir de FORIS (isoglosse x), contre *fü* en saunois ;
- (i) le résultat *yœ* pour le *E* ouvert dans les mêmes conditions avec *pieux* pour “pieds” (contre *pi* en saunois, isoglosse xii) ;

- (j) enfin, la présence de la semi-consonne labio-vélaire [w] pour o ouvert entravé par *r* + consonne (isoglosse xvii). G et L présentent un timbre vocalique plus ouvert, avec *moua* / *mouà* pour “mort” (*mō* et *mwɔ* en saunois et vosgien), qui serait à expliquer mais qui assure une similarité entre Leintrey et Emberménil.

En revanche, quatre traits rapprochent le texte G du saunois, et l'éloignent de Leintrey :

- (k) le résultat de E fermé entravé par une nasale + consonne donne [ã] en saunois, mais [õ] en vosgien. Les textes G et L s'opposent ici clairement, avec *dans* (*in peïs etrengé*) vs *dons* (*in âte pays*), *entrer* vs *ontrer*, *vante* vs *vonte* “ventre” (mémoire de Leintrey);
- (l) dans les mêmes conditions, mais inaccentué, E fermé donne [ã] en saunois et [ẽ] en vosgien : G a la graphie, certes ambiguë, <en> partout (*s'en alleu*, *envoyeu*, *en rentrant*), alors que L donne une graphie spéciale pour le pronom “en” (cf. *s'ëin alleût*, *L'ëin atôre qua lon*, *ëin fit mâcontent* vs *en chëmin*, *en mounant*);
- (m) De même, G n'utilise qu'un imparfait singulier en -o (*ato*), et non en -or comme dans le texte L (*âtôre*). D'après l'isoglosse xv (Callais 1908, 377), on s'attendrait à ce qu'Emberménil s'aligne sur le vosgien.
- (n) Le résultat de N + yod en finale est [ɲ] en saunois, mais subit une dépalatalisation en vosgien (isoglosse xxi, Callais 1908, 365). On peut évidemment mentionner *digne* (G) contre *dine* (L) mais aussi le traitement spécial pour “jeune” : *jogne* en G vs *jône* en L. Callais donne bien *jōny* à Ommeray et *jōn* à Hattigny (p. 402). G se place encore du côté saunois tandis que L est clairement vosgien (cf. aussi *campène* “campagne”; *bouâne* “borgne”, *ivrône* “ivrogne”, *véne* “vigne” dans le mémoire).

Nous reviendrons sur ces traits saunois surprenants en 2.3.6.

2.3.5. Hors isoglosses

On peut ajouter des traitements qui ne font pas l'objet de tracements d'isoglosses chez Callais. Pour les deux suivants, il s'agit encore de traits saunois qui distinguent G de L :

	Saunois (Ommeray)	G	L	Vosgien (Hattigny)
“ici” (p. 385)	tosæ, tos	<i>toceu</i>	<i>tòci</i>	tosì, tos
“moi, toi” (p. 372)	mœ, tœ	<i>meu</i>	<i>mi</i>	mi, ti

Mais par ailleurs, G et L sont en accord pour des traits qu'on ne trouve ni plus à l'ouest (à Ommeray) ni plus à l'est (à Hattigny):

“avec” (p. 348)	avq	<i>avon</i>	<i>avon</i>	qvō
“dire” (p. 383)	dīr	<i>dieure</i>	<i>dièur(â)</i>	dyer
“chez” (p. 387)	šī, šē	<i>cheu mo pere</i>	<i>chèu vòs</i>	šye, še, si

La forme *avon* “avec”, déjà mentionnée, est une forme locale qui rapproche G de Leintrey mais aussi d'Igney (ALF c. 864), à l'instar de *moua* “mort”. Il en est de même pour *dieure* “dire” et *cheu* “chez” qui ne sont ni typiquement saunois ni typiquement vosgiens.

On notera que la préposition correspondant au français “chez” connaît des variantes en fonction du contexte morphosyntaxique. En voici une présentation tabulaire fondée sur les indications de Callais (1908, 387):

«chez»	Pronoms sing. (<i>moi, toi, lui</i>)	Pronoms plur. (<i>nous, vous, eux</i>)	Substantifs
Saunois (Ommeray)	šī		šē
Vosgien (Hattigny)	šye	še	si

Le mémoire de Leintrey indique deux équivalents pour “chez”: *si* et *chèu*. Ils sont plutôt vosgiens dans leur forme, mais dans la mesure où il n'en est donné que deux, ils sont possiblement saunois dans leur agencement (cf. *si des gens, si nôte oisin* “chez notre voisin” contre *chèu vòs*). La seule attestation en G est similaire à l'une d'entre elles mais pour une fonction différente puisqu'elle apparaît devant un groupe nominal (*cheu mo pere*). On voit ici l'intérêt de connaître le contexte syntaxique pour comparer des variables linguistiques.

Quant à *mieux* pour “meurs” dans G, s'il est différent de *moure* dans L, il relève toutefois d'un traitement par ailleurs commun de *o* ouvert libre dans notre petite zone (cf. *vieux* pour “veux” à Leintrey, et *fièu* évoqué supra).

“meur-” (p. 384)	mü	<i>mieux</i>	(<i>moure</i>)	mūr
------------------	----	--------------	------------------	-----

Ces diverses données impliquent à la fois une incontestable proximité entre G et L, une évidente appartenance de G au groupe vosgien (déjà manifeste dans l'étude des cartes de l'ALLR), et une présence plus importante que prévue de traits saunois. La situation d'Emberménil, qui jouxte précisément

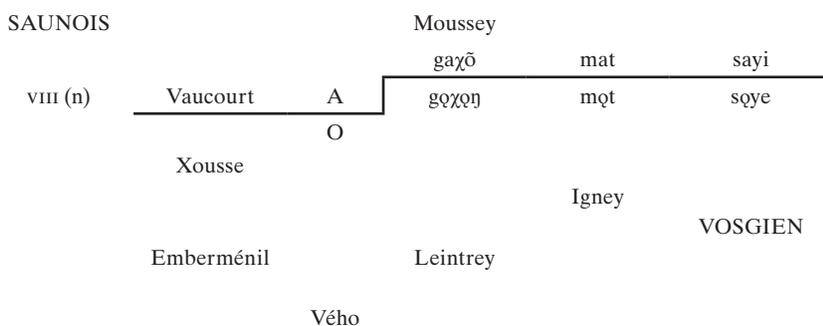
le domaine saunois, ne laisse quasiment pas de doute sur la localisation du texte : de tous les choix possibles, il ne peut s'agir que d'Emberménil (ou de Bénaménil). Localiser le texte G à l'ouest du faisceau d'isoglosses en raison de traits saunois, poserait d'une part le problème inverse de devoir justifier de traits vosgiens inattendus, et de ne plus pouvoir rendre compte des ressemblances locales entre G et L.

2.3.6. À propos d'isoglosses mouvantes

Une dernière isoglosse est pertinente pour nos données, qui permet encore d'opposer le saunois au vosgien. Il s'agit d'une opposition entre les timbres [a] saunois et [ɔ] (vosgien) comme résultats de plusieurs sources :

- (i) l'évolution de A inaccentué (Callais 1908, 325), comme dans "garçon" (*gaχō/gɔχɔŋ*) ou "charger" (*šahye/šɔhɛ*);
- (ii) celle de E fermé entravé (Callais 1908, 331), comme dans "frais" (*fraχ/frɔχ*), "mettre" (*mat/mɔt*) ou "vert" (*vaχ/vɔχ*);
- (iii) celle de E ouvert inaccentué (Callais 1908, 329), comme dans "scier" (*sayi/sɔɛ*) ou "geler" (*žalē/žɔlɛ*);
- (iv) celle de E fermé inaccentué (Callais 1908, 333), comme dans "neiger" (*naži/nɔžɛ*) ou "grêler" (*gralɛ/grɔlɛ*).

Comme on peut le constater sur la carte schématique suivante, l'isoglosse VIII présente un tracé un peu différent dans notre zone, puisque, au lieu de s'orienter dans l'axe nord-sud, elle prend une direction occidentale après avoir quitté le faisceau d'isoglosses³⁶. On notera par ailleurs qu'elle ne s'aligne pas sur le devenir de *e* fermé entravé avec nasale que nous avons vu au paragraphe 2.3.4 (oppositions *ā/ō* et *ā/ē*).



³⁶ C.-à-d. la partie qui se trouve plus au nord de notre zone, et qui n'est pas représentée ici. L'isoglosse s'arrête brusquement à l'ouest de Vaucourt/Xousse.

Nos deux textes en réalité ne concordent pas avec les données de Callais. Nous trouvons ainsi le radical *mat* “mettre” dans G comme dans L. Le mémoire de Leintrey nous permet également de relever: *èpàs* “épais”, *vah’* “vert”, *nâr* “noir”, *tinâr* “tonnerre”, *frah’* “frais”, *chàche* “sec”; *gahhon* “garçon”: le timbre [a] n’y est pas attendu³⁷.

À Igney également, l’ALF nous indique le timbre [a] pour “garçon” (c. 622), “vert” (c. 1376), “épais” (c. 471), “noir” (c. 916), mais [ɔ] pour “scier” (c. 1206) et [o:] pour “il neige” (c. 204).

Ces deux sources différentes, antérieures à Callais, s’accordent ainsi pour donner plus de mots en [a] dans deux localités au sud de l’isoglosse VIII. Ceci signifie qu’avant cette enquête, l’isoglosse s’est déplacée vers le nord-ouest, notre zone ayant précédemment des caractéristiques plus ‘saunoises’, au moins pour ce trait. Il est fort possible d’envisager que la ligne de séparation [a]/[ɔ] était plus à l’est³⁸.

Si G présente donc plus de traits saunois qu’attendu, il peut s’agir de fluctuations d’une ou de plusieurs isoglosses au cours du XIX^e siècle.

Callais ne donne pas de précisions sur la période à laquelle il a conduit ses enquêtes, et nous n’avons pas trouvé de notice biographique. Cependant, il précise en introduction de sa monographie qu’il a suivi une formation avec Gustave Gröber, Jules Gilliéron et Wendelin Foerster. C’est sur la suggestion de ce dernier qu’il entreprend une thèse à l’université de Bonn³⁹. Or, les annuaires semestriels de l’université (*Amtliches Personal-Verzeichnis der Rheinischen Friedrich-Wilhelms-Universität zu Bonn*) nous apprennent qu’il s’y est inscrit le 20 octobre 1906 à des études de ‘nouvelle philologie’ jusqu’au semestre d’été 1909⁴⁰. Sa dissertation ayant paru en 1908, on peut supposer qu’il a mené des enquêtes dans les années 1907-1908.

³⁷ L’accent grave note la longueur, et non une modification de timbre.

³⁸ On doit aussi noter un changement bien plus à l’est, à Saint-Quirin. Callais reprend Horning, qui relève trop de [a] à Saint-Quirin, mais ses reproches sont peut-être injustifiés: «q aus unbetont a ist westlich von Linie VIII in der Regel – a: O gaxō (garçon) [...]. An zahlreichen Stellen der OG findet man a statt q für c4 = 93; z.B. OG 25: šahye, gaxōŋ. Es muß šqhye, gōxōŋ heißen, denn in 93 herrscht reines q.» (Callais 1908, 325). L’enquête de Wenker à Métairies-Saint-Quirin donnerait raison à Horning, puisqu’on trouve *māt* “mets”, *lāt* “lettre”, *chāche* “sèches” et *najiè* “neiger” (mais *noge* “neige”).

³⁹ «Darin bestärken mich dann meine Universitätslehrer Prof. Græber in Straßburg, Gilliéron in Paris und besonders Prof. W. Foerster in Bonn, der einen ersten Entwurf dieser Studie als Seminararbeitsaufgabe genehmigte und mir den Rat gab, denselben zu einer Dissertation weiter auszuarbeiten.» (Callais 1908, 302).

⁴⁰ Après avoir effectivement suivi à Paris les cours de Thomas, Gilliéron et Roques (cf. la «Liste des élèves et auditeurs réguliers pendant l’année scolaire 1905-1906» de l’*Annuaire de l’E.P.H.E.*).

Manifestement, un écart de 10 ans, entre le passage de Callais et celui d'Edmont (à Igney en 1897 d'après la notice accompagnant l'ALF), a été suffisant pour modifier la répartition [a]/[ɔ] dans la région, de même que les traitements de "doigt" et de "était", qu'Edmont notait respectivement [do:j] (c. 416) et [ɔto] (c. 510)⁴¹.

Vingt ans auparavant, grâce aux *Wenkerbögen*, on relève à Héming, qui se trouve au nord-est à proximité de Sarrebourg des attestations, des formes comme *étu/pu*, *combin/rin*, *dans/temps*, *frache/nage*, et *étau* "était"⁴², qui ne devraient pas se trouver à l'est des isoglosses respectives VI ([y/i]), XIII ([ĩ/yẽ]), XVIII ([ã/õ]), VIII ([a/ɔ]).

Dans tous ces cas, il s'agit de traits considérés par Callais comme saunois, qui ont manifestement été supplantés par des traits vosgiens. À plus forte raison, un écart de près d'un siècle avec la date approximative de composition du texte G, voire d'un siècle et demi si G reflète des souvenirs d'enfance de Grégoire, pourrait expliquer des différences entre G et les données de Callais⁴³.

L'étude proprement linguistique de notre texte nous permet ainsi de conclure que, *sur la base des matériaux disponibles*, le meilleur candidat pour une localisation de G est Emberménil, à savoir une commune présentant à la fois des traits du saunois et du vosgien, et dont le dialecte est proche de celui de Leintrey (ou de Vého) tout en s'en distinguant. Sous réserve de nouvelles données, seuls des aspects biographiques peuvent nous aider à éclairer cette hypothèse, ce à quoi nous nous emploierons dans la dernière section de notre article.

⁴¹ En revanche Edmont donne [ʒo:n] "jeune" (c. 722) et [ve:n] "vigne" (c. 1392), [eti] "été" (c. 522) et [pjø:] "pied" (c. 1012).

⁴² Mais aussi *c'êtôr*, ce qui indique en réalité que les deux imparfaits coexistent et n'ont pas été neutralisés. On observe en outre des formes normalement vosgiennes telles que *ê* "ai" (XIV), *mor* "mets" / *nor* "noir" (VIII), *jâne* "jeune" (XXI), *pieux* "pieds" (XI).

⁴³ Il est clair qu'il y a eu des mouvements de populations dans la région au cours du XIX^e siècle, pour diverses raisons: la construction de la ligne Noisy-le-Sec à Strasbourg-Ville vers 1850, qui passe à Emberménil et Avricourt, la réfection de la gare d'Igney-Avricourt suite à l'annexion d'Avricourt par l'Empire allemand (traité de Francfort de 1871), qui amène d'ailleurs l'expulsion en 1887 d'employés français, la présence grandissante d'ouvriers pour ces chantiers et celui du Fort de Manonviller (1879-1882), celle des personnels des Compagnies de chemins de fer, de douaniers et de militaires. Toutefois une grande part des mouvements concerne une population 'flottante' et issue d'autres régions de France. Nous n'avons pas de données impliquant spécifiquement une population originaire de communes orientales qui auraient pu s'installer suffisamment durablement à la frontière du saunois pour y exporter plus de traits 'vosgiens'.

3. Grégoire et les patois : aspects biographiques

3.1. *Le paysage linguistique en Lorraine à l'époque de Grégoire*

De l'enquête que Grégoire a lui-même lancée en 1790, il ressort que la Lorraine rurale est entièrement patoisante, et que l'usage du français y est occasionnel et malaisé quoique connu. Reprenons ici les témoignages, encore inédits, retranscrits ici par Barbaud (1984, 104) pour la première question (*L'usage de la langue française est-il universel dans votre contrée. Y parle-t-on un ou plusieurs patois ?*), et Bortolotto⁴⁴ pour la quatrième question (*Les campagnards savent-ils également s'énoncer en français ?*). Ainsi, d'après le Comité des Amis de la Constitution de Commercy en Meuse :

(1) On parle patois dans tous les villages et même dans les villes de ce pays-ci. C'est encore le langage d'une partie du peuple. Mais quand les gens de campagne parlent aux gens de villes qui sont d'une certaine classe, ils parlent françois, tant bien que mal, ce qu'ils appellent franciller.

(4) Aussi peu clairement d'une manière que de l'autre, mais le meilleur moyen de se mettre au fait de ce qu'ils ont à exposer c'est de les faire expliquer en patois : les moindre vices de leurs exposés, sont la prolixité et l'impropriété des mots.

Et selon Frédéric-Ignace de Mirbeck, alors à Paris :

(1) L'usage de la langue française est général dans toutes les villes, à l'exception de quelques expressions lourdes, appelées lotharingismes, parce qu'elles s'écartent de la pureté du langage français.

Dans tous les villages on parle un patois, qui varie suivant les contrées, mais qui conserve cependant, à peu près, la même physionomie c'est-à-dire que les paysans des diverses contrées peuvent très bien s'entendre entre eux, à l'exception néanmoins de ceux qui habitent la Lorraine allemande.

En général, tous les paysans entendent le français et répondent en français ; mais dans un français corrompu et quelque fois inintelligible pour bien des personnes ... (mot incompréhensible). On peut aisément suppléer au vice de certaines expressions pour l'intelligence des autres.

Entr'eux, les paysans ne parlent qu'un patois, ainsi que les gens du bas peuple dans les villes. Le patois aux environs de Nancy a une teinte qui le distingue des autres. Celui des Vosges, celui du comté de Vaudemont, celui des Barisiens ont chacun des différences marquées et des accents particuliers ; quoi qu'il en soit, tous entendent fort bien les expressions simples du langage français.

Grégoire était fortement conscient de cette situation, lui qui a vécu et prêché dans des localités rurales, et précisément mené une enquête sur l'usage des patois. Il est intéressant à cet égard de relire ses *Promenades dans les*

⁴⁴ Communication personnelle, d'après Bortolotto 1983.

Vosges, récit de voyage écrit à l'occasion d'une visite à Oberlin en 1797, à la lumière de cette enquête.

On peut considérer qu'il y répond lui-même a posteriori. Ainsi il évoque tour à tour l'usage de la langue française (Question 1) et son usage par les campagnards (Quest. 19), la variation de village à village (Quest. 16) et le « caractère de la prononciation » (Quest. 14) :

Le français et l'allemand sont les deux langues connues dans la chaîne des Vosges ; [...] non que ces langages y soient généralement parlés dans les parties respectives des anciennes provinces, excepté dans les villes, mais l'homme des campagnes les comprend et les parle avec les citadins, quoique l'idiome reçu dans les villages soit un patois qui a des nuances variées suivant les localités.

Au Ban-de-la-Roche, le son de voix est traînant, partout il l'est moins ; nulle part on ne grasseye. En faisant cette remarque, je me suis demandé pourquoi, dans deux villes très distantes l'une de l'autre, Vitry et Marseille, le grasseyement est presque général, et j'avoue n'avoir pas assez de données acquises pour expliquer ce phénomène. (Benoit 1895, 240)

Plus loin il parle des origines du vocabulaire (Quest. 4) et de la seule monographie disponible sur le patois du Ban-de-la-Roche (Quest. 21), dont il discute « le mérite » (Quest. 24) :

Plusieurs mots de cette langue romane se sont perpétués identiquement dans l'idiôme des Vosges. [...] J'ai dit qu'on y parlait divers patois parmi lesquels les érudits retrouvent des racines celtiques, [...]. Un associé de l'Institut, mon ami le savant Oberlin, a imprimé un *Essai du patois lorrain du Ban-de-la-Roche*, qui est assez conforme à la langue française du XV^e siècle, comme le patois allemand du voisinage se rapproche de l'allemand tel qu'il était parlé il y a trois siècles. Le peu d'intérêt que présentait le sujet traité par Oberlin est racheté par l'agréable variété d'anecdotes et d'observations dont il l'a parsemé. (Benoit 1895, 242)

Enfin, il mentionne la possibilité de « termes [...] qui manquent à l'idiôme français » (Quest. 12), sans précisions, en concluant positivement sur la nécessité de se débarrasser des patois (Quest. 29) :

Ces idiomes vulgaires, considérés sous ce point de vue, sont une mine que la philosophie ne doit pas dédaigner.

Outre les résultats qu'ils permettent sur les origines des peuples, leurs migrations et leurs usages, elle peut leur dérober des expressions enflammées et des mots naïfs qui nous manquent.

Mais si l'on veut extirper les préjugés, développer toutes les vérités, tous les talens, simplifier le jeu de la machine politique, tâchons d'arriver à l'identité du langage. (Benoit 1895, 243)

Les termes sont toutefois plus nuancés que dans l'enquête, puisqu'il suggère de « tâcher d'arriver à l'identité du langage », ce qui contraste avec la

sévérité du *Rapport* («Car, je ne puis trop le répéter, il est plus important qu'on ne pense en politique d'extirper cette diversité d'idiomes grossiers, qui prolongent l'enfance de la raison et la vieillesse des préjugés»), et se montre beaucoup moins précis que ce qu'il demandait de ses correspondants. Grégoire semble garder la même distance envers les patois qu'il entend dans les Vosges qu'envers son propre *Rapport* à la Convention :

J'observais à la tribune de la Convention que sur trente millions de Français, à peine six millions parlaient la langue nationale. Je doute que chez aucun peuple on ait envisagé comme mesure politique l'anéantissement du patois. La Convention accueillit les vues que je présentais.

Ma correspondance dans diverses parties de la France et les renseignements que j'ai recueillis dans les Vosges attestent que les jargons locaux diminuent ou se rapprochent de la langue⁴⁵. (Benoit 1895, 243)

Peut-on alors considérer que Grégoire, sans modifier sa position, en adoucit les contours ? En tous les cas, il se pose comme simple informateur, distant et relativement vague. Il ne jauge pas par exemple les parlers vosgiens relativement aux deux entités qu'il nommait «patois lorrain» et «patois messin», et nulle part ne laisse transparaître une éventuelle compétence linguistique personnelle.

3.2. *Connaissances et conscience linguistiques probables de Grégoire*

Il est intéressant de noter ici que le pasteur Oberlin, et non son frère aîné alors décédé⁴⁶, a participé à l'enquête Coquebert de Montbret, par des observations accompagnant une parabole de l'enfant prodigue traduite par l'instituteur de Bellefosse, Sébastien Scheideker⁴⁷. Il y avoue ne rien entendre au patois (ANF F17/1209, feuillet 68/4, note 11) :

Quoiqu'il y ait 40 ans passés (depuis 1767) que je serve cette Paroisse, je ne comprends rien, lorsque j'entends parler mes Paroissiens entre eux en Patois. Mais aussi en ma présence on ne parle jamais Patois, et dans beaucoup de Familles on ne parle plus Patois avec les Enfants. (Jean Frédéric Oberlin, Min, Waldbach ce 10 Déc. 1807)

⁴⁵ Cf. «Remarque-t-on qu'il se rapproche insensiblement de l'idiome français, que certains mots disparaissent, et depuis quand ?» (Quest. 29). D'autres remarques du texte concernent les mœurs des campagnards, autre préoccupation de l'enquête.

⁴⁶ Jérémie-Jacques (1735-1806) – à qui on doit la première description sérieuse d'un parler lorrain (Oberlin 1775) ainsi que les réponses aux questions de l'enquête Grégoire.

⁴⁷ Ces documents des Vosges, comme l'essentiel de l'enquête Coquebert, sont encore inédits, nous travaillons à leur retranscription.

On se rend compte ici qu'un pasteur, par ailleurs aussi compétent en langues étrangères que l'était Grégoire, a pu passer l'essentiel de sa vie (de 1767 à sa mort en 1826) dans une paroisse dont il ne comprenait pas le parler. On y note également une évolution défavorable à la transmission du patois par les familles du lieu, d'ailleurs encouragée par l'entreprise éducative d'Oberlin comme de son prédécesseur, Stuber. La situation d'Oberlin est toutefois différente puisqu'il était né à Strasbourg, alors que Grégoire est né et a grandi à Vého et Emberménil : même si ses parents ont très bien pu lui transmettre exclusivement le français, il ne pouvait être isolé d'autres enfants ou adultes parlant patois, ni plus tard fermer ses oreilles à ce que ses paroissiens disaient, à Emberménil comme en pays saunois. Il est fort probable que Grégoire avait au moins une compétence passive du patois, ou plutôt... des patois.

S'il est l'auteur du texte qu'il a communiqué, alors il n'a pas employé le patois de son village natal. Ceci est fort envisageable : la famille Grégoire était modeste, au point de ne pouvoir subvenir aux études de leur fils, mais le père, Sébastien Grégoire, tailleur d'habits, a été échevin⁴⁸ et membre du Conseil de fabrique des Trépassés⁴⁹. Ces charges administratives impliquent probablement un usage préférentiel du français. Dans ce cas, le patois aurait été une langue d'acquisition pour Grégoire, qui lui-même quitte Vého pour Emberménil entre huit et treize ans, où il étudie avec l'abbé Cherrier en compagnie de fils de bonnes familles, notamment de hauts fonctionnaires au service du duc de Lorraine.

Grégoire a été la source d'information de l'enquête poursuivie par la Société des antiquaires, cela est certain, le manuscrit est bien de sa main. Qu'il ait été dans les meilleures conditions pour donner des matériaux de sa région d'origine, cela est également incontestable, d'autant plus qu'il se pose lui-même comme informateur lorsqu'il parcourt les Vosges : à plus forte raison pouvait-il l'être sur le parler de sa paroisse. Or, il se garde bien de donner des précisions sur l'origine du texte qu'il communique, lieu ou auteur, contrairement aux autres paraboles. S'il avait reçu le texte d'une de ses nombreuses connaissances, pourquoi n'aurait-il pas identifié la source ? Tout en respectant l'anonymat d'un correspondant, il aurait au moins pu localiser cette traduction dans un espace plus ou moins circonscrit. En revanche, on peut concevoir qu'il ne se serait pas volontiers présenté lui-même comme patoisant, même

⁴⁸ Voir l'épithaphe rapportée dans les *Mémoires* : « L'an de J.-C. 1803, Henri Grégoire, ancien évêque de Blois, animé par la piété et la reconnaissance, fit ériger ce monument à la mémoire de son père, Sébastien Grégoire, échevin, mort à l'âge de cinquante quatre ans, le 27 août 1783, muni des sacrements de la sainte église. » (p. 150).

⁴⁹ Une fabrique est un groupe de clercs ou de laïcs veillant à l'administration des biens d'une église.

passif, étant donné ses positions et son combat pour la destruction des patois, y compris dans les communes où il a voulu, à l'instar du pasteur Oberlin, promouvoir l'étude du français. Rien ne s'opposerait à supposer une volonté déliée de Grégoire de rester discret sur sa participation directe au patrimoine dialectal.

Dans ce contexte, on peut proposer quatre hypothèses sur l'origine de notre texte, qui, selon des données ultérieures, se rapproche le plus de celui d'Emberménil, avec quelques traits saunois :

- (i) Grégoire n'est que le scripteur: il a demandé à un proche issu de la même région que lui, sans toutefois le citer⁵⁰;
- (ii) Grégoire est l'auteur: son parler est mixte, peut-être en partie natif (Vého), mais mal maîtrisé et mélangé de traits acquis à Emberménil, à Vaucourt – paroisse dépendante d'Emberménil mais au-delà du faisceau d'isoglosses –, ou même Château-Salins et Marimont-la-Basse, localités saunoises où il fut précédemment vicaire (1775-1776);
- (iii) Grégoire est l'auteur: il a composé la traduction dans un patois d'acquisition, celui d'Emberménil où il a longtemps vécu, mais un patois qui a connu quelques variations diachroniques jusqu'au moment de l'enquête de Callais;
- (iv) Grégoire est l'auteur: son parler, authentique, est une langue héritée qui n'est ni celle de Vého ni celle d'Emberménil mais qui en est très proche.

Toutes ces hypothèses peuvent être considérées à la lumière du manuscrit, qui révèle l'écriture habituelle de Grégoire: rapide et nerveuse, avec parfois une tendance à lier des mots entre eux. Par exemple, les séquences *en_lu*, *de_faim*, *que_sont*, *se_jeter*, *de_lè*, *sateu_fieu*, *que_je* sont écrites sans lever la plume; l'anticipation du mot suivant produit parfois un report de l'apostrophe sur la voyelle initiale, de sorte que *s'en*, *l'en*, *l'ato*, *qu'eu*, se lisent presque *sèn*, *lèn*, *làto*, *quèu*. Il en fait autant lorsqu'il écrit en français: en somme, G ne donne pas l'impression d'avoir été écrit sous la dictée, mais plutôt directement de l'esprit du scripteur. Par ailleurs, s'il s'agissait d'une copie d'un texte original, il n'y aurait certainement pas de ratures. Or, les ratures elles-mêmes, pour autant qu'on puisse les déchiffrer, sont intéressantes. On relève: *bien* > *bin*, *??* > *peis*, *remplir*, *ne* > *eun*, *il* > *i*, *tr-rt* > *tratiome*, *ka* > *ca*, *sø* > *ço*, *prii-* > *prii*, *j-mas*, *t-* > *lu*, *gras(?)* > *gras*, *feh* > *feh*tin. Elles peuvent révéler une influence du français, soit qu'il s'agisse de corriger un mot écrit sous forme française (*bien* > *bin*, antérieurement écrit correctement, *ne* > *eun*, *il* > *i*), soit qu'on adapte au contraire le mot à l'orthographe française en ayant initialement pensé à la prononciation (*ka* > *ca* "encore", *so* > *ço* "ceux"). En revanche,

⁵⁰ Le réseau de ses connaissances en Lorraine était certainement vaste. On peut penser à l'abbé Jennat, un de ses plus proches, mais il est lui aussi né à Vého.

il n'y a pas d'hésitation sur les accents ou sur la segmentation en mots, correcte⁵¹, contrairement à ce que l'on peut couramment observer sur d'autres paraboles manuscrites reçues par le Bureau de la Statistique.

En d'autres termes, le manuscrit semble être le fait du premier jet d'un scripteur qui n'hésite pas, et qui comprend ce qu'il écrit. Les seules ratures paraissent dues à des interférences avec le français, mais non aux difficultés de représenter un parler étranger.

Si ces observations sont justes, alors Grégoire est bien l'auteur d'un texte dont le patois lui est suffisamment familier pour l'écrire d'une traite, ce qui nous laisse avec les hypothèses (iii) et (iv) plus probables. L'hypothèse (iii) d'un parler d'Emberménil maîtrisé par Grégoire est la seule que nous pouvons soutenir sur la base des données ultérieures que nous possédons. Quant à l'hypothèse (iv), elle considère la possibilité d'un décalage géographique minime.

La densité des enquêtes de Callais laisse peu de points vides dans la zone qui nous occupe, mais il se trouve qu'il ne donne pas de données sur la commune de Manonviller, située à l'ouest de Vého et au sud-ouest d'Emberménil. Si Callais avait dû représenter cette localité sur sa carte dialectale, elle se trouverait au beau milieu de l'épais faisceau d'isoglosses. En effet, elle est à mi-chemin entre Bénaménil (seul village aux caractéristiques dialectales identiques à Emberménil) et Laneuveville-aux-Bois, qui se trouve de l'autre côté de la frontière dialectale.

Or, si la mère de Grégoire est originaire de Vého, sa famille paternelle vient de Manonviller, sur au moins deux générations: Bastien, son père, y naît en 1729, et Joseph, son grand-père, en 1690. Henri Grégoire a d'ailleurs pu connaître son grand-père presque aussi longtemps que son père, puisque Joseph meurt en 1781, deux ans seulement avant Bastien.

L'appartenance de Manonviller à la biographie familiale de Grégoire ainsi que sa position géographique en font un candidat potentiel à la localisation. En l'absence de données dialectales, nous ne pouvons toutefois pas le situer par rapport aux isoglosses repérées par Callais. Tout au plus laisse-t-il ouverte la possibilité d'un parler encore plus 'saunois' que celui d'Emberménil⁵².

⁵¹ Si l'on exclut les séquences proclitique + verbe *Ça, ja, çato, le, mô, mo*, qui ont été séparées d'une apostrophe dans la version imprimée, mais précisément qui ne sont pas des 'mots' indépendants.

⁵² Nous relevons, dans la monographie communale de 1888 par l'instituteur Bernard, deux noms de lieux-dits moins francisés que les autres: *Chaude Brue ou Claude Brue(?)*, et *Cougnot de la Souche Reposerasse*. Ils peuvent suggérer, avec toutes les précautions nécessaires, que les sons [y] et [ɲ], saunois, n'y sont pas inconnus.

4. Conclusion

La langue de la parabole de l'enfant prodigue « en patois lorrain » se situe sur un véritable bourrelet d'isoglosses entre dialectes de type vosgien et saunois. Elle est manifestement authentique⁵³, très proche de la variété mieux documentée de Leintrey tout en s'en distinguant par des traits caractéristiques (tels que la présence de la voyelle [y]), et, de toutes les données dont nous disposons, elle serait compatible avec la position dialectale d'Emberménil, où Grégoire a vécu enfant et adulte. Il faut toutefois poser quelques traits saunois supplémentaires, hypothèse qui peut être soutenue par des changements antérieurs à l'enquête de Callais (1908). Faute de quoi on peut toujours suggérer qu'il s'agit d'un parler proche comme celui de Manonviller, village dont sont originaires les ascendants paternels de Grégoire, mais pour lesquels les données dialectales sont inexistantes.

Pour la région en tous les cas, nous pouvons ajouter la « traduction de la parabole de l'enfant prodigue en patois lorrain » à la trop petite liste des matériaux disponibles. Le texte est manifestement fiable dans son vocabulaire et sa phonétique.

L'écriture du manuscrit, qui est celle de Grégoire, invite à penser qu'il est l'auteur du texte, un auteur écrivant aussi vite qu'il retrouve ses souvenirs, et non un scripteur ignorant des patois lorrains. Étant donné ses positions sur les patois, il avait toutes les raisons du monde de dissimuler sa propre compétence. En corollaire, on peut se demander dans quelle mesure ce n'est pas précisément cette compétence dans un patois qui change de physionomie dès le village voisin, et cela dans toutes les directions, un patois entouré d'isoglosses, qui l'a amené à percevoir le morcellement linguistique avec la plus grande sévérité, jusqu'à devenir le défenseur d'un jacobinisme linguicide qui paraît extrême pour un homme qui a par ailleurs combattu le vandalisme.

Sorbonne Université

Marc DUVAL

⁵³ Pour autant qu'une traduction fidèle d'un texte biblique puisse l'être dans un parler oral.

5. Références bibliographiques

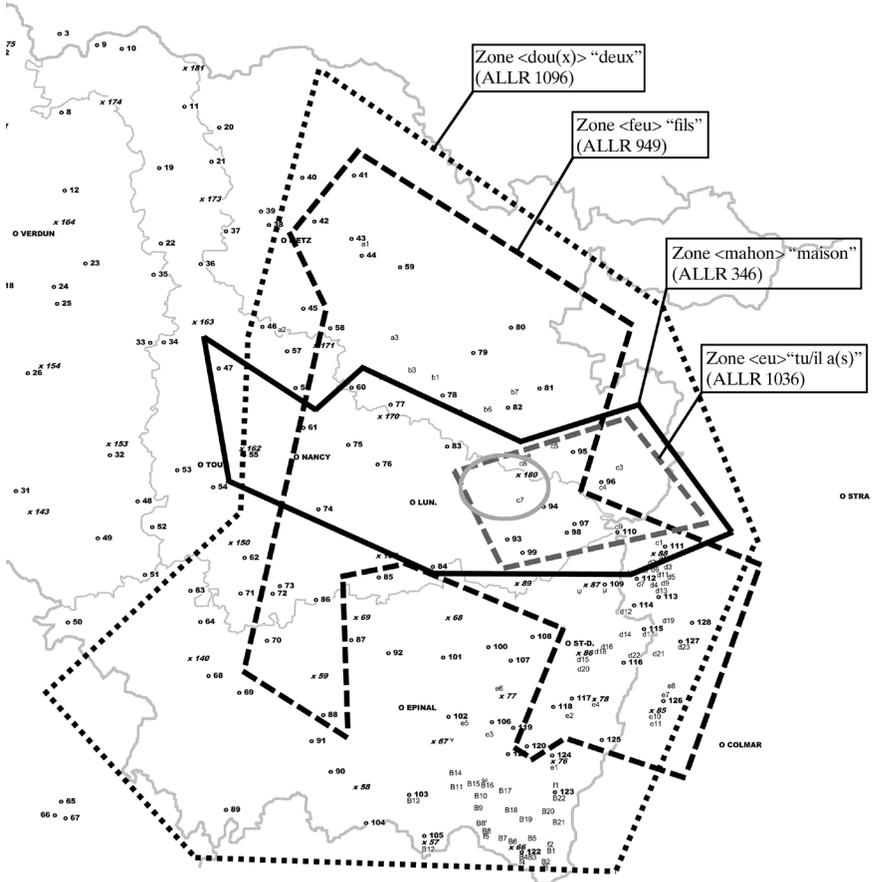
- Adam, Lucien (ed.), 1877-1878. *Enquête sur les patois lorrains: Recueil de 265 mémoires adressés à l'Académie de Stanislas*, Ms.
- Adam, Lucien, 1881. *Les patois lorrains*, Nancy, Grosjean-Maupin.
- ALLR = Lanher, Jean / Litaize, Alain / Richard, Jean, 1979-1988. *Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine romane*, t. 1 (1979), t. 2 (1981), t. 3 (1985), t. 4 (1988), Breitenau, Éditions du CNRS.
- Barbaud, Philippe, 1984. *Le choc des patois en Nouvelle-France: Essai sur l'histoire de la francisation au Canada*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Barbier, Hippolyte, 1842. *Biographie du clergé contemporain*, vol. 4, Paris, A. Appert.
- Bell, David A., 2000. «Tearing down the Tower of Babel: Gregoire and French multilingualism», in: Popkin, Jeremy D. / Popkin, Richard H. (ed.), *The Abbé Grégoire and his world*, Dordrecht, Springer, 109-128.
- Benoit, Arthur, 1879. *Lunéville et ses environs: Notes et documents historiques*, Lunéville, Bastien Georges.
- Benoit, Arthur (ed.), 1895. «Description des Vosges», *Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges* 71, 221-273.
- Bortolotto, Lucilla, 1983. *Le risposte al questionario dell'Abbé Grégoire*, Tesi di laurea, Università degli Studi di Padova.
- Bouclon, Adolphe de / Picot, Michel-Joseph-Pierre, 1839. «Grégoire», in: *Biographie universelle, ancienne et moderne, etc, Supplément*, vol. 66, Paris, L. G. Michaud, 61-84.
- Bottin, Sébastien, 1821. «Rapport sur les travaux de la Société royale des antiquaires de France, lu à la séance publique du 2 juillet 1820», *Mémoires de la Société royale des antiquaires de France* 3, 15-123.
- Bulot, Thierry, 1989. «L'enquête de Coquebert de Montbret et la glottopolitique de l'Empire français», *Romanische Philologie* 2, 287-292.
- Callais, Joseph, 1908. «Die Mundart von Hattigny und die Mundart von Ommeray nebst lautgeographischer Darstellung der Dialektgrenze zwischen Vosgien und Saunois (Lothringen)», *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde* 20, 302-422.
- Carnot, Hippolyte, (ed.), 1837. *Mémoires de Grégoire, ancien évêque de Blois..., suivies de la notice historique sur l'auteur*, vol. 2, Paris, Ambroise Dupont.
- Carnot, Hippolyte, (ed.), 1840. *Mémoires de Grégoire, ancien évêque de Blois..., suivies de la notice historique sur l'auteur*, vol. 1, Paris, J. Yonet.
- Certeau, Michel de / Julia, Dominique / Revel, Jacques, 1975. *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois: L'enquête de Grégoire*, Paris, Gallimard.
- Comité Grégoire (ed.), 2009. *Modernité de l'abbé Grégoire: Un précurseur des droits de l'homme, 1750-1831*, Emberménil, Comité Grégoire.
- Coquebert de Montbret, Eugène. 1831. *Mélanges sur les langues, dialectes et patois; renfermant, entre autres, une collection de versions de la parabole de l'enfant prodigue en cent idiomes ou patois différents, presque tous de France...*, Paris, Bureau de l'Almanach du Commerce.

- Debrunner, Hans Werner, 1997. *Grégoire l'Européen. Continentale Beziehungen eines französischen Patrioten: Henri Grégoire, 1750-1831*, Anif, Müller-Speiser.
- Duval, Marc, 2010. «*J'es, tu es, il est: un problème de dialectologie lorraine*», *RLiR* 74, 341-414.
- Goldstein Sepinwall, Alyssa, 2005. *The Abbé Grégoire and the French Revolution: The making of modern universalism*, Berkeley, University of California Press.
- Grégoire, Henri, 1811. «*Untersuchungen über die Oiseliens, Coliberts, Cagous, Cahets, Cagots und andern durch die öffentliche Meinung oder Gesetze, in verschiedene Gegenden Frankreichs herabgewürdigte Menschen [Die Fortsetzung folgt]*», *Monatliche Correspondenz zur Beförderung der Erd- und Himmels-Kunde* 24, 34-50.
- Grille de Beuzelin, Ernest, 1837. *Statistique monumentale. Rapport à M. le ministre de l'instruction publique sur les monuments historiques des arrondissements de Nancy et de Toul (département de la Meurthe), accompagné de cartes, plans et dessins*, Paris, Imprimerie de Crapelet.
- Hamans, Camiel, 2017. «*The return of the prodigal son*», *Scripta Neophilologica Posnaniensia* 17, 103-116.
- Hermon-Belot, Rita, 2000. *L'Abbé Grégoire, la politique et la vérité*, Paris, Seuil.
- Horning, Adolf, 1887. «*Die ostfranzösischen Grenzdialekte zwischen Metz und Belfort*», *Französische Studien* 5/4, 429-550.
- Ködel, Sven, 2013. *L'Enquête Coquebert de Montbret (1806-1812) sur les langues et dialectes de France et la représentation de l'espace linguistique français sous le Premier Empire*, Thèse, Université Paris 7.
- Ködel, Sven, 2014. *Die Enquête Coquebert de Montbret (1806-1812): Die Sprachen und Dialekte Frankreichs und die Wahrnehmung der französischen Sprachlandschaft während des Ersten Kaiserreichs*, Bamberg, University of Bamberg Press.
- Le Normand, François, 2016. «*Les voyages de l'abbé Grégoire dans les Vosges et la vallée de la Bruche: Commentaires et observations (1^{ère} partie)*», *L'essor* 250, 11-18.
- Laboulais-Lesage, Isabelle, 1999. *Lectures et pratiques de l'espace: L'itinéraire de Coquebert de Montbret (1755-1831), savant et grand commis d'État*, Paris, Honoré Champion.
- Levasseur, Florence, 1985. *L'enquête linguistique de Coquebert de Montbret (1806-1812)*, Mémoire de maîtrise, Université de Rouen.
- Licourt, Christiane / Roussel, Georgette, 2015. *Les familles d'Emberménil: 1765-1936*, Bénaménil, Familles de nos villages.
- McCain, Stewart N., 2014. *The language question under Napoleon*, Ph.D., University of Oxford.
- Michel, Francisque, 1847. *Histoire des races maudites de la France et de l'Espagne* (Tome premier), Paris, A. Franck.
- Oberlin, Jérémie Jacques, 1775. *Essai sur le patois lorrain des environs du comté du Ban de la Roche, fief royal d'Alsace*, Strasbourg, Jean Fred. Stein.
- Popkin, Jeremy D. / Popkin, Richard H. (ed.), 2000. *The Abbé Grégoire and his world*, Dordrecht, Springer.

-
- Renzi, Lorenzo, 1981. *La politica linguistica della rivoluzione francese: Studio sulle origini e la natura del giacobinismo linguistico*, Napoli, Liguori.
- Renzi, Lorenzo, 1990. « Vision du monde, politique, linguistique dans l'Abbé Grégoire », *Wissenschaftliche Zeitschrift der Karl-Marx-Universität Leipzig: Gesellschaftswissenschaftliche Reihe* 39, 360-367.
- Richard, Jean, 1979. « Délabialisation et réorganisation de systèmes en dialecte lorrain roman », *Travaux de l'Institut de Phonétique de Nancy* 2, 119-130.
- Simoni-Aurembou, Marie-Rose, 1989. « La couverture géolinguistique de l'empire français: L'enquête de la parabole de l'enfant prodigue », in: *Espaces romans: Études de dialectologie et de géolinguistique offertes à Gaston Tuailon*, vol. 2, Grenoble, ELLUG, 114-139.
- Wenker-Fragebögen* [für Elsass-Lothringen, 1887-1888], Projekt Regionalsprache.de (REDE), Forschungszentrums Deutscher Sprachatlas, <<https://regionalsprache.de/Wenkerbogen/Katalog.aspx>>.
- Zéliqzon, Léon, 1922. *Dictionnaire des patois romans de la Moselle*, Strasbourg, Librairie Istra.

6. Annexes

6.1. ALLR: « deux, fils, maison, tu as/il a »



6.2. Ms Mbt 489 fol.111-112*

B. tradon de la arondissement de la Noles.
 Paton ~~l'ancien~~ (12)
 Le Parabole de l'afair prodie
 M. Laquet & Gregoire
 l'aduction au paton Libranz, com multistropar M. Laquet & Gregoire
 in home avo doun a fant; lo plus
 joque dehen i so pere: mo pere
 beiom ci que me revenue de vote bin.
 et lo pere les y fit lo partage de so
 bin.
 queque jouées après, lo plus joque des
 ces doun a fant, eiant ramette' tortot
 ce que l'avo, sen alleu bin lon dans
 in peis étrange, dou qui distiper
 torto so bin bin, en debacheries et
 en libertineges.
 après avoit tortot depense' une grand
 femme errieu dans lo pais peis le
 et i commencent a cheur dans le
 necessite
 i sen alleu done et autrou a service
 d'in des habitans di peis que l'an voyent
 i se mahou des champs po y voidie
 les jouches.
 L'erothe bin ach de remplir so vante
 des caffes que les jouches mençoient
 ma nisan ^{en} li en beio.
 enfin en rentrant en le même i se dehen:
 combien qui ny en de valas cheu mo
 pere, quout plus de pain qui ne (y en
 fa, et men je mieux de pain toceu)

* Source: S. Ködel / Bibliothèque municipale de Rouen (Montbret 489).

et i me fa lever, aller kroux mo
 pere et li dieux: mo pere ja peche
 contre lo ciel et contre vo
 et je ne seum digne d'ete hoï vote
 feu; ~~tant~~ traitome comme in des valas
 que sont e vos gages.
 i se lever doul et sen aller kroux so
 pere; et quan l'ato ~~fa~~ ca bin lon, lo pere
 l'esperance, so coeur fut touché de compassion
 i corcu se jeter e so co et lo bahen
 et so feu li dehen: mo pere ja peche
 contre lo ciel et contre vo, et je ne seum pu
 digne d'ete hoï vote feu
 alors lo pere dehen e ses valas: apoutos
 se premiere robe habio lo; e matos li eue
 bague a doie, et des solés e ses pieus
 amamos tocu lo ve gras, et tous lo
 mençons et fions friot
 ca mo feu, ato moua et la resuscité; l'ato
 pedin et la retrouvé. i comencen don e fare
 lo fechtin
 pourtant so feu eue qu'ato dreha les champs
~~reun~~ reunen, et quand i fut proche de la
 maison, loeu lo son des instruments et lo
 bre de ~~so~~ so quen dansinent
 i hoen in des valas, et li demanden ce que
 gato

8. Pradon de la arrondissement de la Volo.
 Lo valat li repoudeu: ca que vôte frere
 a revencu, et vôte pere en voué in vè
 gras, parcequi lo vevoit bin poutant
 ten fu si faéli quine v’lomme outren
 dans le mahon, ma so pere s’aten fier
 po ten ~~pri~~ pri
 tot li repoudeu. val bin des an
 annees que je vo serve, et jamais je
 ne vos a desobei en rin de ce que
 vo m’o comandé, c’poutant vo ne
 mo jemas bei in bogim je v’galer
 mes emis.
 Tandis que d’is que vôte ate fer
 qu’eu menzi vôte bin avon des fomes
 libertines a revencu, vos o toui por les
 lu in v’gras.
 Lo pere li dehen: mo fer, vos
 ates bojos avon meun, et torto ci que
 ja a c’ vos.
 ma i fallo faire in ~~fect~~ fechtin
 et no rejou, parceque vôte frere
 ato m’ua et la resuscité; l’ato
 pedieu et la retrové.

